



JANVIER
2022

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE MANSAC



CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DE MANSAC

Adresse : Le Bourg - 19520 Mansac

Téléphone : 05.55.85.21.54

Fax : 05.55.85.35.97

Mail : mairie.mansac@orange.fr

Site Internet : <http://www.mansac.correze.net/>

Facebook : <https://www.facebook.com/mairie.mansac/>

Horaires d'ouverture du secrétariat :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mardi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mercredi	09h00 – 12h00	
Jeudi	08h30 – 12h00	
Vendredi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Samedi	09h00 – 12h00	



Flashez ce code pour rejoindre notre site Internet depuis votre mobile

<http://www.mansac.correze.net/>



Flashez ce code pour rejoindre notre page Facebook depuis votre mobile

<https://www.facebook.com/mairie.mansac>



Flashez ce code pour rejoindre notre page Instagram depuis votre mobile

https://www.instagram.com/mairie_de_mansac/

ANNEXE MAIRIE

Adresse : Place du 19 Mars 1962 – 19520 La Rivière de Mansac

Depuis le 1^{er} septembre 2020, l'Annexe Mairie est ouverte **le mercredi de 11h00 à 12h00, uniquement sur rendez-vous** pris au plus tard la veille auprès de la Mairie de Mansac.

PERMANENCES DU MAIRE

Madame le Maire est présente à la mairie :

- Le matin : mercredi et samedi
- L'après-midi : mardi et vendredi

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au moment de préparer ce mot, nous sommes encore dans une situation sanitaire difficile. L'année 2021 a été entremêlée de périodes compliquées pour le lien social et d'une amélioration à partir de l'été.

Le conseil municipal a pu réaliser tous les investissements prévus au budget primitif hormis l'aménagement d'espaces publics Rue Principale à La Rivière, l'Etat n'ayant pas octroyé d'aide pour ce projet onéreux.

Ont été réalisés des travaux de voiries : Rue des Cités, aménagement au Bourg de Mansac, Impasse des Clèdes, Bouscatel, Chamillac haut. Des opérations d'enfouissement ont été effectuées Place du 19 mars et Rue de l'Ecole. A l'école, diverses opérations ont été menées : le remplacement de la chaudière, des travaux de peinture et l'acquisition de mobilier pour une salle de classe, la rénovation du bureau de la directrice, le remplacement de fenêtres sur le bâtiment des maternelles grande section, l'achat de 4 ordinateurs portables, l'installation de capteurs CO2 dans toutes les classes, la pose d'un grillage plus sécurisé pour les enfants. Les dépenses comprennent aussi le remplacement de la chaudière à la mairie et la mise en place d'une climatisation pour le secrétariat, l'adressage de rue et la numérotation de maisons, l'acquisition d'un tracteur pour les services techniques avec les fonctions tonte, tractage balayeuse de voirie, broyeur, d'une pompe pour l'arrosage aux stades, d'un défibrillateur installé au Mille Club à proximité des stades, le remplacement d'un battant de cloche à l'Eglise, l'implantation de 2 cavurnes au cimetière de La Rivière, le remplacement d'un poteau incendie. Place du 14 juillet, l'ombrière photovoltaïque sera prochainement implantée, les appentis sont désamiantés et en cours de remise en état.

Il reste toujours à faire sur une commune. Les élus planifient les projets futurs et auront à faire des choix en fonction des ressources financières possibles. De gros dossiers sont à l'étude dont l'aménagement de l'espace public sur la Rue Principale, la réfection du pont à La Rue dont le coût s'annonce élevé, mais aussi la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle.

En 2021, les aides de l'Etat ont été moindres, celui-ci ayant privilégié son Plan de Relance au travers d'appels à projet, cadre dans lequel les petites communes ne pouvaient pas toujours trouver leur place.

Dans ce contexte, les élus continuent à œuvrer pour notre village, pour le maintenir dynamique et attractif. Le recensement qui va se dérouler dès fin janvier va permettre de confirmer l'évolution de sa population.

La maison France Services La Poste a été labellisée et inaugurée en présence de Mr Le Sous-préfet de Brive ce 15 décembre ; elle offre un accès numérique sécurisé à divers services publics et un accompagnement personnalisé.

La foire d'automne a pu se tenir et a été une très belle journée, appréciée par de très nombreux visiteurs.

Le repas des aînés n'était malheureusement pas envisageable à cause de la reprise de la pandémie, ce que nous regrettons tous, car ce moment de convivialité est très attendu de nos aînés. Un coffret gourmand a été distribué mais il ne peut remplacer cette belle journée autour d'un repas gastronomique. Espérons une meilleure année 2022.

En mon nom et en celui de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne année 2022 !

Le Maire

Isabelle David



SOMMAIRE

- Informations utiles – P 2
- Le point du Maire sur quelques dossiers – P 4
- Recensement – P 7
- Dossier – P 8
- Information Service de l'eau – P 9
- Dernière minute – P 10
- Actualités – P 11
- Réfection des voiries – P 17
- Travaux et aménagements – P 18
- Calendrier des festivités – P 20
- Justice – P 21
- Développement durable – P 22
- Informations SIRTOM – P 23
- Ecole communale – P 24
- Accueil de loisirs – P 25
- Bibliothèque municipale – P 26
- Comptes-rendus des conseils municipaux – P 27
- Compte-rendu du conseil municipal des enfants – P 30
- Nos partenaires – P 31
- La page des associations – P 38
- Etat civil

INFORMATIONS UTILES

URGENCES

Pompiers : le 18 ou le 05.55.74.25.06
SAMU, Urgences Médicales : le 15 ou le 112
Gendarmerie : le 17 ou le 05.55.85.31.98
Allô Enfance en Danger : le 119
Violences Femmes Infos : le 3919
Appel d'urgence pour sourds et malentendants : le 114

SANTE & SOCIAL

Médecins : Dr Baudvin et Dr Salvete : 05.55.85.17.58
Pharmacie de La Rivière : 05.55.85.21.08
Cabinets infirmiers :
- Cabinet de la Place du 19 Mars 1962 : 05.55.85.39.01
- Paul Bru (Avenue Principale) : 06.76.82.52.81
EHPAD Charles Gobert : 05.55.22.80.00
ICA Gérontologie-Autonomie : 05.55.87.81.79
Assistante Sociale : 05.19.07.82.66

CONTACTER LES SERVICES

Ecole-Garderie : 05.55.85.20.61
Accueil de loisirs : 05.55.74.37.15
Bibliothèque : 05.55.85.23.66
SAUR : 05.53.54.60.38
Mansac-Taxi : 06.85.80.18.79 ou 06.85.80.18.77
France Services : 05.55.41.00.61
Horaires d'ouverture du bureau de Poste :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Mardi	10h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Mercredi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Jedi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Vendredi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Samedi	09h00 – 12h00	

Levée du courrier : tous les jours à 12h00

Collecte des ordures ménagères :

Le lundi ou le jeudi selon le secteur.
Les bacs marron ou les sacs rouges sont à sortir la veille ou le matin selon l'heure de collecte.

Collecte des déchets recyclables :

Le lundi matin des semaines paires pour l'ensemble de la commune.
Les bacs ou les sacs jaunes sont à sortir la veille ou le matin selon l'heure de collecte.

Le calendrier des collectes est disponible sur le site du Sirtom : <https://incitation.sirtom-region-brive.net/calendrier/>

Horaires d'ouverture des déchèteries :

- Déchèterie de Saint-Pantaléon (Vermeil) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Numéro de téléphone : 06.15.34.77.56
- Déchèterie d'Ussac (Bouynat) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Numéro de téléphone : 06.25.54.97.68

INFORMATIONS UTILES

TARIFS MUNICIPAUX 2022

SALLES MUNICIPALES

SALLE POLYVALENTE (rue de l'Usine)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location de la salle	300 €	570 €
Buffet	210 €	410 €
Associations	123 € (2 gratuités)	260 €
Professionnel	280 €	280 €
Vaisselle par personne	1.15 €/pers	1.15 €/pers
Cautions	300 €	300 €
SALLE « MILLE CLUB » (rue principale)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location	140 €	180 €
Cautions	200 €	200 €

ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient familial	Journée repas + collation	Famille extérieure Suppl. jour	½ journée repas + collation	Famille extérieure Suppl ½ jour
0 à 370	8,05 €	5 €	4,25 €	2,50 €
370 à 585	8,75 €	5 €	4,60 €	2,50 €
586 à 805	9,50 €	5 €	4,95 €	2,50 €
806 à 1025	11,55 €	5 €	6,00 €	2,50 €
1026 à 1317	13,05 €	5 €	6,75 €	2,50 €
+ 1317	14,10 €	5 €	7,25 €	2,50 €

CANTINE ET GARDERIE

	Commune	Hors Commune
Cantine	2.55 €	3.05 €
Garderie matin	1.65 €	1.90 €
Garderie soir	1.95 €	2.20 €
Journée	2.65 €	3.30 €
Mercredi midi	0.65 €	1.00 €

GARDERIE PLUS (le mercredi de 9h à 17h)

Garderie matin ou après-midi (sans le repas)	Journée avec repas
QF 0 à 805 : 3€20 QF à partir de 806 : 5€20	QF 0 à 805 : 8€20 QF à partir de 806 : 12€20
Si repas : 2.55 € commune 3.05 € hors commune	

CIMETIERES

Concession perpétuelle	Colombarium	Cavernes
2.50 m ² : 130 €	15 ans : 330 €	15 ans : 280 €
5.00 m ² : 260 €	30 ans : 660 €	30 ans : 560 €

LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

ADRESSAGE : La dénomination de rue et la numérotation de maison sont achevées. La commune avait fait le choix de retenir La Poste pour l'assister dans cette procédure compte tenu de sa connaissance du terrain. Il a été décidé de préserver au maximum l'existant, noms de rue et numéros attribués, dans la mesure où cela ne posait aucune difficulté. Compte-tenu de la période sanitaire, la réunion publique prévue n'a pu se tenir. Le choix des noms de rue s'est porté sur la flore, les noms de personnages historiques étant souvent sujet à polémique. L'étude et l'achat des plaques ont été subventionnés par l'Etat et le Département. Quelques numéros manquants ont été commandés. Il reste encore en mairie quelques numéros de maison non récupérés par les habitants. Les plaques de rue ont été mises en place par les agents communaux en septembre. L'adressage facilitera l'arrivée des véhicules sanitaires, des secours et des livreurs nombreux avec l'explosion du e-commerce. Cet adressage était important surtout pour l'habitat dispersé sur les hameaux où les noms de rue et la numérotation n'existaient pas du tout. L'achat des plaques pour un montant de 10557€ a été subventionné à 70% par l'Etat et le Département.



CAPTEURS DE CO2 : Un capteur de CO2 avait été installé à la cantine dans le courant de l'année scolaire 2021, lieu où le plus grand nombre d'enfants est présent simultanément. Lors de la préparation de la rentrée 2021/2022 en juillet, il a été décidé d'équiper chaque salle de classe de ce capteur CO2 pour la rentrée de septembre. Un voyant lumineux alerte de la nécessité d'aérer et de ventiler la salle de classe. Même si cet équipement n'est pas rendu obligatoire, les élus ont jugé que cette précaution était importante. L'Etat a d'ailleurs octroyé à posteriori, après enquête auprès des communes, une aide à celles s'étant engagées dans cette voie.

BOUCHERIE : Un permis de construire a été déposé pour l'extension de l'épicerie Panier Sympa. Félicitations au propriétaire des bâtiments et à nos commerçants Aurélie Noël et Olivier Magneron qui vont permettre au village de retrouver un commerce de boucherie.

FIBRE : La société ORANGE développe la fibre sur les communes historiques de l'Agglo de Brive dont Mansac. Sur les autres communes du Département, le syndicat mixte DORSAL est chargé de déployer la fibre. Orange a confié cette tâche à des sous-traitants, et du retard est pris à cause de l'ampleur de la tâche, des difficultés et imprévus rencontrés. Progressivement chaque foyer va pouvoir être éligible. <https://cartefibre.arcep.fr/> et <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

OMBRIERE PHOTOVOLTAÏQUE : La halle couverte de photovoltaïque prévue place du 14 juillet sera prochainement implantée. Le permis de construire a été accordé. L'entreprise ENERLIS doit attendre 2 mois pour les recours éventuels des tiers. Un éclairage sera à prévoir à l'intérieur après accord de l'exploitant ENERLIS. Ce lieu devrait accueillir les grandes manifestations de plein air, d'où la création d'un sanitaire public. Cette ombrière photovoltaïque n'occasionne aucune dépense pour la collectivité. Parallèlement, les appentis communaux ont été partiellement démolis après diagnostic amiante par AC ENVIRONNEMENT et désamiantage par une société spécialisée DECUTIS. Les agents communaux recouvrent la partie conservée, zone de stockage pour la commune mais aussi pour certaines associations communales. L'entreprise LANTERNAT a débuté la construction des sanitaires publics début décembre. Le raccordement à l'assainissement collectif sera réalisé par les agents communaux.

LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

RECENSEMENT DE POPULATION : Prévu en 2021, l'INSEE l'a décalé en 2022 à cause de la crise sanitaire COVID-19. Compte tenu de sa population, la commune doit être scindée en 3 zones d'où la nécessité de recruter 3 agents recenseurs : Marine TENEZE, Yann SOURZAT, Sarah TEREYGEOL. Ce recensement de population va se dérouler au 1^{er} trimestre 2022. La voie dématérialisée est encouragée pour ceux qui le peuvent. La commune espère franchir le cap des 1500 habitants signe de sa vitalité, de sa qualité de vie et de son accueil.



MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) : Nos professionnels de santé (médecins, cabinet infirmier, pharmacie) sont à l'initiative de la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à La Rivière de Mansac. Cette volonté de travailler en collaboration est facilitée par les nouvelles technologies numériques. Ces professionnels doivent bâtir un projet de santé, collaboratif, s'engager à accueillir des jeunes médecins ou infirmiers en formation. L'objectif est d'attirer surtout de jeunes médecins mais aussi d'autres spécialistes dont la présence peut être ponctuelle mais régulière. Une réunion de travail a eu lieu en Mairie en présence de l'ARS, la CPAM, la Mutualité Française Limousine, l'Agglo de Brive. Des comités de pilotage ont été actés pour bâtir le projet avec l'aide de la Mutualité. La commune accompagnera ce projet pour proposer une maison de santé, un lieu unique pour accueillir l'ensemble de ces professionnels. L'Etat, la Région et Le Département devraient aider à la création de cette MSP.

PAB : L'aménagement d'espaces publics prévu sur la Rue Principale n'a pas été retenu par l'Etat au titre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux 2021 (DETR). Des réunions de présentation du projet par le bureau d'études DEJANTE aux élus puis aux commerçants ont été organisées au premier semestre. Les commerçants ont fait part de leurs inquiétudes : durée des travaux, capacité de stationnement, gêne à la circulation occasionnée par les travaux sur les réseaux souterrains par l'Agglo (eau et assainissement) et de voirie. Les élus ont donc tenu compte de ces interrogations et ont affiné le projet avec le bureau d'études. Une nouvelle présentation sera programmée pour les commerçants ainsi que pour les riverains concernés. Pour des raisons budgétaires, ces travaux seront scindés en plusieurs tranches, l'une allant de la voie ferrée à La Poste en passant par la place du 8 mai, une allant de la voie ferrée au Mille Club et une autre allant de La Poste au feu tricolore. Une réunion s'est tenue en décembre avec le service des aides du Département pour étudier l'optimisation des demandes de subventions. Il permettra au village de maintenir son attractivité, soutenir ses commerçants, sécuriser les espaces... Tous les villages alentours ont réalisé ces opérations d'aménagement de bourg. Pour une commune de près de 1500 habitants, nous disposons d'une école, d'une garderie périscolaire, d'un accueil de loisirs, d'infrastructures sportives, d'une bibliothèque municipale, de professionnels de santé, d'une pharmacie, de commerces, d'artisans, d'entreprises sur le parc industriel. Pour maintenir notre village dans cette dynamique, l'aménagement de la Rue Principale paraît être une nécessité.

LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

PLU : Le registre graphique, le registre écrit et les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) sont en cours de finalisation. 2 réunions ont eu lieu avec l'Etat et le service instructeur du droit des sols de l'agglomération au second semestre 2021. Ces documents ont été revus à l'occasion de ces réunions de travail et la procédure pourra se poursuivre notamment par l'enquête publique, la consultation de personnes publiques associées. L'artificialisation des sols est très limitée par la Loi et dans l'avenir, pour les prochains documents SRADDET, SCOT, PLU, cela devrait être encore plus sévère. L'enjeu est la préservation des terres agricoles.

PONT LA RUE : A l'occasion de l'entretien des ponts réalisé par les agents communaux, il est apparu qu'un pilier du pont situé à La Rue s'affaissait. Le bureau d'études Dejante a été retenu pour assister la commune et proposer une solution. Des études ont été menées en 2021 dont une géotechnique qui ont été remises fin novembre. Une dépense importante est à prévoir pour la reconstruction de ce pont qui supporte aujourd'hui un flux et une charge bien supérieure à ceux prévus lors de sa création. Alerté par nos soins sur cette dépense imprévue et importante, le Département a déjà attribué 11 500€ d'amendes de police. L'Etat sera à nouveau sollicité dans le cadre de la DETR 2022. La voie communale de La Rue très dégradée sera remise en état dès lors que les travaux de rénovation du pont seront réalisés (DETR 2021 obtenue).

MAISON FRANCE SERVICES – LA POSTE : Notre Maison de Service Au Public (MSAP) devient Maison France Services. Elle a été labellisée en avril 2021 et inaugurée le 15 décembre 2021 en présence de Mrs les Sous-Préfets d'Ussel et de Brive. Ce lieu développé par La Poste est important pour notre village. Il nous garantit la présence postale, la présence de services publics de proximité, un lien numérique avec les organismes publics : CAF, CPAM, DGFIP, CARSAT, ministère de la justice, de l'intérieur (le permis de conduire, les cartes grises, les pièces d'identité...), MSA, pôle emploi, La Poste. La Loi Notre, qui a voulu ces maisons de proximité des services publics, a prévu une maison par canton. Nous pouvons collectivement être satisfaits de disposer de ce lieu sur notre commune, au bureau de Poste de La Rivière de Mansac.



RECENSEMENT

C'est quoi ?

Organisé par les communes pour l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), le recensement permet de **connaître le nombre de personnes qui vivent dans chaque commune**, et au total, en France.

Le recensement de la population est **obligatoire et gratuit**. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement anonyme.

Par qui ?

Les agents recenseurs sont recrutés par la municipalité et sont tenus au secret professionnel. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

C'est quand ?

La prochaine campagne de recensement de la population aura lieu **du 20 janvier au 19 février 2022**.



The poster features the logos of the République Française and INSEE. The central illustration shows a stylized town with various buildings, a person on a bicycle, and a family walking. Text on the poster includes: 'C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain', 'C'est encore plus simple sur Internet!', and 'C'est sûr : vos données sont protégées'. It also provides the website 'le-recensement-et-moi.fr' and mentions that codes will be sent by the town hall for online registration starting January 20, 2022.

Les agents recenseurs de la commune :

Sarah TEYREGÉOL



Marine TENEZE



Yann SOURZAT



DOSSIER

AUTORISATION DE DROIT DU SOL (ADS)

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande : **permis de construire, d'aménager, une déclaration préalable de travaux...**

L'INSTRUCTION DES DOSSIERS

L'ATESAT (Assistance Technique de l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) était une mission assurée par la DDT (Direction Départementale des Territoires, ex-DDE). Elle avait pour but d'accompagner les communes dans les domaines de la voirie essentiellement : programmation des travaux d'entretien et de réparation de la voirie et maîtrise d'œuvre de ces travaux, conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou liés à son exploitation...

Dans le cadre de sa **réforme des territoires en 2014**, l'Etat a décidé de mettre fin à ces missions ATESAT et de **transférer ces compétences aux communautés et groupements de communes**.

CREATION DU SERVICE ADS DE L'AGGLO

- 40 communes adhérentes
- Un budget de 400 000 € dont 200 000 € pris en charge par l'Agglo
- 5 agents à temps complet et 1 agent à mi-temps

Actes délivrés	PU Agglo	2020	2021 (du 1.12.20 au 31.10.21)
Permis de construire	58.69 €	14	14
Déclaration préalable	41.08 €	38	29
Permis d'aménager	141.56 €	0	0
Certificat d'urbanisme A (informatif)	11.74 €	33	43
Certificat d'urbanisme B (opérationnel)	23.47 €	15	17



En 2020, la commune a versé 2 980,95 € à l'Agglo de Brive pour la prestation de service fournie par le service ADS. La prévision de dépenses à verser en 2021 devrait s'établir à 2 916,79 €, selon un coefficient de pondération.

INFORMATION

SERVICE DE L'EAU

Proposition d'information aux administrés sur les communes desservies en eau par l'Agglo de Brive

Les services de l'eau et de l'assainissement évoluent

A partir du 1^{er} janvier 2022 et pour une durée de 7 ans, SUEZ devient le nouvel exploitant de l'agglomération du bassin de Brive, pour les services d'eau et d'assainissement, suite à une procédure d'appel d'offre. Ce changement s'accompagnera d'une année de transition pour la facturation de l'eau et de l'assainissement avec :



- En janvier 2022 : vous recevrez une facture de solde de votre ancien opérateur SAUR pour la totalité de vos consommations 2021, calculées sur la base de l'index de votre compteur relevé en 2021 et proratisé jusqu'au 31 décembre 2021,
- En mars 2022 : vous recevrez une facture de SUEZ pour l'abonnement du premier semestre.

Puis, à partir de juillet 2022, la facturation reprendra un cycle normal avec deux factures annuelles de SUEZ pour les abonnés qui n'auront pas choisi la mensualisation :

- Une facture en juillet 2022 basée sur une estimation de consommation,
- Une facture en janvier 2023 pour le solde des consommations 2022.

Les abonnés mensualisés recevront, quant à eux, une facture unique en janvier 2023.

Pour une meilleure maîtrise de votre budget, vous aurez la possibilité de procéder à la mensualisation de vos paiements, dès la réception de votre 1^{ère} facture de SUEZ en mars.

Les modalités d'accueil

Dès le 1^{er} janvier 2022, un accueil téléphonique sera mis à votre disposition au 05.67.80.67.68, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h, hors jours fériés, pour effectuer toutes vos démarches et répondre à toutes vos questions.

Une assistance technique, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sera également assurée au 05.67.80.67.69 afin de répondre aux urgences survenant sur le réseau public (délai d'intervention inférieur à 2 heures).

A partir du 17 janvier, deux accueils physiques de proximité seront ouverts au public :

- A Brive-la-Gaillarde au n°3 de l'avenue Roger Roncier, dans la zone de Beaugard, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- A Saint-Cyprien au Lieu-dit Les Mazories, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Lors des périodes de facturation, cet accueil sera également ouvert 2 semaines du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30.

Enfin, pour vous accompagner dans toutes vos démarches, un site internet avec un espace dédié « mon compte en ligne » sera accessible courant mars, sur ordinateur, tablette et smartphone à l'adresse suivante : www.eau-agglodebrive.toutsurmoneau.fr

Le déploiement de la télérelève

Sur les trois premières années du contrat, SUEZ procèdera au déploiement de la télérelève des compteurs d'eau. Cette opération consistera à venir installer un petit module sur votre compteur (ondes très faibles), permettant d'envoyer l'index par ondes radio au centre de pilotage du service, en passant par des récepteurs positionnés sur des points hauts. Cette technologie vous permettra à terme de bénéficier d'un suivi de vos consommations en temps réel, via le site internet, et d'une facturation de vos consommations réelles et non plus estimées.

DERNIERE MINUTE

JEUNES

Pass'Culture : L'année des 18 ans bénéficier de 300€ durant 24 mois en téléchargeant l'application, découvrir les propositions culturelles de proximité et les offres numériques (livres, concerts, théâtre, musées, cours de musiques ...) et réserver.



Pass'Sport : Une aide de 50€ pour les 6/18 ans en s'inscrivant dans un club sportif à la rentrée. Il suffit de présenter au club de son choix l'attestation d'allocation de rentrée scolaire (ou AEEH ou AAH) et les 50€ seront déduits du coût de l'adhésion ou de la licence. Dispositif prolongé jusqu'au 28 février 2022.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE DES AIDES RECONDUITES EN 2022



Brive accélère : Aide à la transformation numérique des acteurs du territoire économique de la CABB. La dépense éligible doit être inférieure à 8 500€ et l'aide sera de 50% plafonnée à 2 550€.

336 dossiers ont été instruits au 06 décembre 2021 pour un montant total d'aide de 617 185€. 2 entreprises mansacoises ont bénéficié de cette aide.

Pour les projets de mise en vente en ligne (click and collect, drive, livraison) la dépense éligible doit être inférieure à 8 500€ et l'aide est de 50% non plafonnée soit 4 250€.

Tel : 05 55 24 67 47

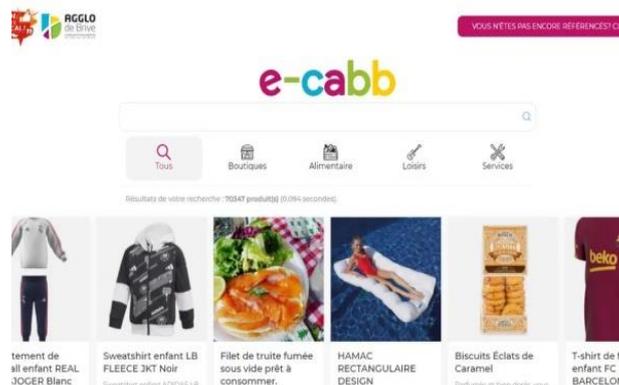
briv-accelere@agglodebrive.fr

Aide à la création / reprise et à la modernisation du commerce : Aide de 40% plafonnée à 4 000€ : aménagement d'un nouveau local, équipements et matériels professionnels, vitrine, accessibilité, véhicule. Pour les créateurs / repreneurs : mise aux normes électriques, sécuritaires, sanitaires, environnementales.

Aide à l'achat d'un vélo électrique reconduite en 2022

La CABB se dote d'une plateforme e-cabb

L'Agglo de Brive a créé une nouvelle plateforme de commerce en ligne réservée au commerce local. Ce moteur de recherche appelé e-cabb veut valoriser les commerçants et artisans locaux et aider à leur développement. 50 000 produits sont déjà référencés pour consommer local !



www.e-cabb.fr

ACTUALITES

Cérémonies

De nombreuses personnes se sont retrouvées **aux monuments aux morts du bourg de Mansac et de La Rivière de Mansac pour les cérémonies du 11 novembre**. Le cortège et les cérémonies ont pu se dérouler normalement et le verre de l'amitié a clos cette matinée ensoleillée.

Les anciens combattants d'Afrique du Nord présents ainsi que les nombreux participants ont apprécié ce retour à la normale après une période sanitaire contraignante.



ACTUALITES

Une belle édition pour la foire d'automne



Ce 10 octobre 2021 le soleil était au rendez-vous pour la foire d'automne **organisée par une dizaine d'associations communales à La Rivière de Mansac.**

66 exposants ont été enregistrés au vide grenier.



Une dizaine de producteurs locaux ont vendu pommes, poires, châtaignes, pommes de terre, miel, ail... Les nombreux visiteurs ont pu se restaurer (café, gâteaux, saucisses, merguez, frites) et se rafraîchir à la buvette.

Les marrons grillés étaient de la partie et **le cidre** a coulé à flots. **1400 litres** de ce jus de pomme ont été vendus. **La nouvelle râpe à fruit a donné toute satisfaction.**



Les nombreux bénévoles de diverses associations communales ont travaillé ensemble à la réussite de cette édition 2021.

La foire n'ayant pu être organisée en 2020, les visiteurs ont eu plaisir à **chiner la bonne affaire, à partager le verre de l'amitié, à échanger.**

Manège, pêche au canard et stand de tir au ballon ont été appréciés des enfants.

Une foule discontinue a égayé cette belle animation.

ACTUALITES

Nouveau commerce à La Rivière de Mansac

La petite boutique de Sonia a ouvert ses portes le 2 novembre 2021.



Sonia, commerçante à La Rivière de Mansac, nous présente son parcours.

- Sonia, 48 ans, maman de 5 enfants
- Domiciliée à Mansac depuis 2013
- Originaire d'Epinal (Vosges 88)



« Maman au foyer pendant plusieurs années, j'ai

souhaité reprendre une activité professionnelle et prendre part à la vie de la commune. Je me suis également investie dans différentes associations (présidente de l'amicale laïque pendant 3 ans...).

Mes aptitudes pour la vente et mes capacités à instaurer un climat de confiance avec les clients m'ont permis de **réaliser des ventes à domicile dans divers domaines.**

Par la suite, j'ai repris un emploi « en extérieur », **en qualité de caissière dans un supermarché.** Cela m'a permis de mûrir le projet auquel j'ai toujours pensé : **travailler pour moi.** Dans un premier temps, j'ai monté un projet qui, malheureusement, n'a pu aboutir en raison du nombre important de règles sanitaires à mettre en place.

Puis, l'idée de la boutique m'est venue à l'esprit, tout bêtement, en cherchant une tunique. Je ne trouvais rien dans ma taille (je suis ronde), ou c'était affreux et cher.

J'ai, par conséquent, réfléchi à la possibilité de proposer à la vente **des vêtements, à prix correct, avec une catégorie grande taille, sur Internet.** J'ai commencé à me renseigner sur le sujet, j'ai sondé amies, familles et entourage concernant leur attente vestimentaire. J'ai réalisé **une étude de marché et un chiffrage de projet** à l'aide d'un site internet, pour vérifier la viabilité de ce projet.

De plus, j'ai pensé que, dans le village et ses alentours, **certaines personnes (personnes âgées notamment) ne pouvaient pas se déplacer pour se rendre dans des magasins de prêt-à-porter.**

J'ai donc décidé de me lancer dans la vente de **vêtements femme du 36 au 56** (quelques sacs à mains, chaussures, foulards et bijoux fantaisie sont proposés également à la vente).

Mon slogan : mince ou ronde, chaque femme a le droit d'être jolie et bien habillée.

N'ayant droit à aucune aide, j'ai commencé « petit à petit » à constituer un stock et, avec mon époux, nous avons aménagé une pièce de la maison. **La boutique a ouvert le 2 novembre 2021 ».**

Ouvert	
Lundi	Fermé
Mardi	10/12 h 14h/18h45
Mercredi	10/12h 14h/18h45
Jeudi	10/12h 14h/18h45
Vendredi	10/12h 14h/18h45
Samedi	10/12 h 14h/18h45
Fermé le dernier mercredi du mois	

Fermeture à 18H00
du 1^{er} octobre au 31 mars

- Carte cadeau
- Livraison par colis : à partir de 5,99 €
Gratuit à partir d'une commande de 55 €
- Livraison à domicile : 5 € dans un rayon de 5 km, 9.90 € au-delà
- Vente en live sur Facebook
- Moyens de paiement : Espèces, CB, chèque jusqu'à 75 € (pièce d'identité), Paypal pour commande sur Internet



ACTUALITES

Inauguration de l'espace France Services

Depuis le 1^{er} avril 2021, la Maison de Services au Public de Mansac a été **labellisée France Services**.

L'inauguration a eu lieu le 15 décembre 2021 en présence de Mrs les Sous-Préfets d'Ussel et de Brive.

Le saviez-vous ?

Afin d'offrir un accès aux services publics à toute la population, l'État a décidé de mettre en place des espaces **France Services** dont certains sont portés par la Poste.

Qu'est-ce que cela change ?

- Un point numérique en libre accès (Internet, imprimante, scanner...)
- Un agent entièrement dédié France Services pour vous accompagner
- Un espace de confidentialité

Quels services publics ?

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- Ministère de la Justice
- Pôle Emploi
- Ministère de l'Intérieur (Permis de conduire, Cartes grises, Pièces d'identités...)
- Assurance maladie (CPAM)
- Assurance retraite (CARSAT)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La Poste



23 rue Principale / La Rivière / 19520 Mansac
05.55.41.00.61 mansac@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 09h00 - 12h00 et 13h40 - 16h40
Samedi : 9h00 - 12h00



Les 3 et 4 décembre, les associations communales ont organisé des activités au profit du Téléthon : repas autour d'un succulent pot-au-feu, petit-déjeuner, randonnée suivie d'un apéritif, pesée du jambon, tombola, vente de livres, mise à disposition d'urnes.

Le bilan du Téléthon 2021 est satisfaisant puisque 1 877 € ont été remis au profit de l'association AFM-Téléthon.



Colis gourmand pour les aînés

En raison du contexte sanitaire, le repas annuel de la commune n'a pas pu se tenir en décembre.

Des colis gourmands ont été confectionnés et distribués aux personnes âgées de 65 ans et plus.



ACTUALITES

Une Mansacoise à l'honneur



Anne-Sophie Fraysse, Mansacoise, a participé au **30^{ème} Rallye Aicha des Gazelles !**

190 équipes se sont élancées le mercredi 22 septembre 2021, depuis Dar Kaoua (Erfoud) pour mille kilomètres de compétition jusqu'à Foum Zuid, puis podium à Essaouira.

Le Rallye des Gazelles n'est pas une épreuve de vitesse mais une **course basée sur la navigation au cap en hors-pistes et dans les dunes avec seulement carte et boussole (sans GPS).**

Le classement est établi à partir de la plus faible distance parcourue par les concurrentes entre plusieurs balises, durant chaque étape.

Un rallye solidaire

Une halte a été effectuée à Clermont Ferrand au **Centre Médical Infantile** pour permettre à des enfants et jeunes adultes malades ou porteurs de handicaps de voir le véhicule de course et de parler autour de ce projet sportif.

Les coureurs ont également passé une matinée auprès de **l'association humanitaire Cœur de gazelles** pour découvrir leur travail, inaugurer une salle de classe et délivrer des dons vestimentaires notamment.

L'équipage 129, composé d'Anne-Sophie Fraysse et Perrine Ronchi finit **67^{ème} sur 141 équipages au classement général (4x4/Camion) et 40^{ème} sur 96 équipages au classement 1^{ères} participations.**



Photos : Rallye des gazelles



Plus d'informations à partir du lien suivant : <https://www.rallyeaichadesgazelles.com>

ACTUALITES

Félicitations Camille !



Crédits photo : Agnès GAUDIN

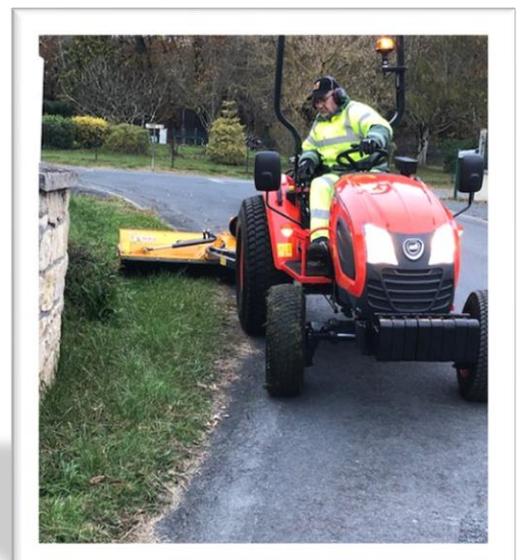
Camille Dupuy, jeune Mansacoise, a remporté le **concours du Meilleur Apprenti de France en chocolaterie-confiserie** lors de la finale qui s'est déroulée à Toulouse.

Camille a déjà remporté le **concours départemental**, puis le **concours régional** à Limoges (voir bulletin municipal de juillet 2021).



Un nouvel équipement pour la commune

Le vieux Kubota, immatriculé en 2001, a fait son temps et n'était plus en capacité de tracter la balayeuse de voirie. **Un nouveau tracteur Kioti a été acquis** auprès de la société Santa-Fé de Sainte-Féréole qui a fait une reprise de l'ancien. **Ce tracteur de 40 cv est équipé d'une tondeuse ventrale et d'un broyeur d'accotement latéral et déportable.** Cet équipement neuf a coûté 38 568€ TTC, reprise déduite. Les agents vont retrouver du confort de travail pour les balayages de voirie et pourront monter sur le bourg de Mansac. Quant au broyeur, il permettra des passages ponctuels sur les banquettes enherbées au niveau des bourgs entre 2 périodes de fauchage effectué par un prestataire extérieur.



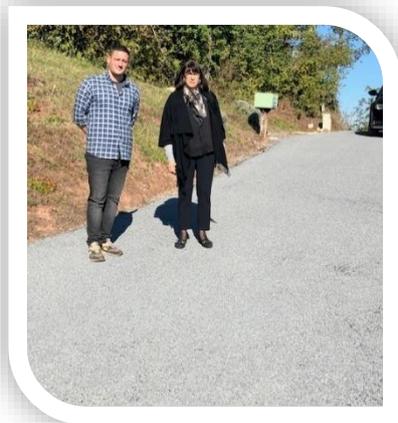
REFECTION DES VOIRIES

Quatre chantiers réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2021

La réfection de voirie, **Impasse des Clèdes** à La Rivière de Mansac, a été effectuée par l'entreprise Siorat pour un montant de 24 532.78€. A l'issue de ces travaux, il a été demandé à l'entreprise de remplacer un avaloir non adapté Rue du Petit Bois.



Deux chantiers ont été réalisés par l'entreprise Lalligand au **Bouscatel** et à **Chamillac**, pour un montant de 7 389€.



Les travaux de voirie Impasse des Clèdes, au Bouscatel et à Chamillac sont aidés à hauteur de 10 000€ par le Département.

Des aménagements de sécurité ont été réalisés par l'entreprise Pignot le long de la voie départementale à la sortie du **bourg de Mansac**. Ils permettent de sécuriser les abords du cimetière, de traiter quelques problèmes d'eaux pluviales. Le coût de cette opération est de 35 988€. L'Etat, dans le cadre de sa dotation d'équipement aux territoires ruraux, a octroyé une aide de 40% et le Département 10 178€ au titre des amendes de police.



TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Un défibrillateur a été installé par M. Bruneau au Mille-club. Il est positionné dans une boîte ventilée, chauffée et munie d'un dispositif d'alarme sonore.



La Saur a remplacé et installé une nouvelle borne incendie au Suquat.



Les agents ont creusé une tranchée dans la garenne proche du complexe sportif afin de faciliter l'évacuation des eaux.



Une campagne de fauchage a été effectuée cet automne par M. Fraysse.



L'installation du chauffe-eau dans le chalet utilisé par la pétanque a été réalisée par l'entreprise Ramisse.



L'entreprise Bambou a réparé la charpente et changé les tuiles du vieux four, Route de Cublac. Une réhabilitation de l'intérieur est prévue pour une utilisation future.



Un coffret électrique est opérationnel à côté de la maison communale, Place du 19 mars. Il est équipé de 4 prises de 220 volts et d'1 prise de 380 volts. Il pourra être utilisé lors des prochaines festivités.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Les plaques de rue ont été installées par les agents municipaux sur l'ensemble de la commune.



L'entreprise "Miroiterie Penchaud" a changé une vitre de la chapelle. Il a été nécessaire, au préalable, de désolidariser le bloc fenêtre constitué d'une vitre d'un côté et d'un vitrail de l'autre.



Les agents ont commencé le démontage des appentis, Place du 14 juillet. Les poutres existantes vont être utilisées pour reconstruire une charpente sur les bâtiments communaux. Ils seront recouverts avec des plaques bac acier.



David Lanternat a commencé les travaux d'implantation des toilettes, Place du 14 juillet. Les agents vont installer une pompe de relevage ainsi qu'un réseau d'évacuation.

L'entreprise Veysière a installé deux columbariums individuels au cimetière de la Rivière.

Les agents ont aménagé et délimité l'espace par des bordures et des graviers "Carrare".

Ils ont également nettoyé le jardin du souvenir.



CALENDRIER DES FESTIVITES

Sous réserve, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire

DATE	ANIMATION OU FESTIVITE
Samedi 5 février 2022	Repas organisé par l'amicale laïque
Samedi 12 février 2022	Loto organisé par l'amicale de chasse de Mansac
Samedi 19 février 2022	Loto organisé par le SCR
Samedi 26 février 2022	Repas organisé par la société de chasse Mansac avenir
Samedi 5 mars 2022	Repas organisé par la société de chasse CPR
Samedi 19 mars 2022	Cérémonies
Dimanche 20 mars 2022	Spectacle (chants) organisé par Mansac, Au fil des pages
Dimanche 27 mars 2022	Spectacle organisé par la chorale de Mansac
Dimanche 3 avril 2022	Repas organisé par l'amicale de chasse de Mansac
Samedi 16 avril 2022	Chasse aux œufs gratuite pour les enfants de la commune, organisée par l'amicale laïque
Week-end du 23 et du 24 avril 2022	Fête votive
Samedi 30 avril 2022	Loto organisé par l'amicale laïque
Dimanche 1 ^{er} mai 2022	Casse-croûte
Samedi 7 mai 2022	Vide grenier organisé par La graine et l'idée
Dimanche 8 mai 2022	Cérémonies
Samedi 14 mai 2022	Repas entrecôtes organisé par le SCR
Vendredi 1 ^{er} juillet 2022	Spectacle école (à confirmer)

COMMUNE DE MANSAC



JUSTICE

Protocole signé entre la commune et la Procureure

Le 9 novembre, près de trente communes ont signé un **protocole de mise en œuvre du rappel à l'ordre entre le Maire et la Procureure de la République** auprès du tribunal judiciaire de Brive.

Ce rappel à l'ordre par le Maire concerne **les atteintes aux personnes** (injures, divagations d'animaux, menaces de violences, bruits ou tapage nocturne...), **les atteintes aux biens** (abandon d'ordures ménagères, menaces de dégradation), **les atteintes contre la Nation, l'Etat ou la paix publique** (entrave à la circulation sur la voie publique), **les atteintes au domaine public routier communal** (déversement de substances), **les contraventions aux arrêtés municipaux**.

En matière de prévention de la délinquance, **le Maire peut convoquer un auteur des faits répréhensibles pour un rappel à l'ordre solennel en mairie. Le parquet est informé de cette procédure.** Un échange annuel aura lieu entre la commune et le procureur de la République de Brive pour un bilan de ce protocole.



Conciliateurs de justice



**Pour un rendez-vous,
contacter le secrétariat de mairie
au 05.55.85.21.54
Les rendez-vous auront lieu à l'annexe
mairie à La Rivière de Mansac.**

Madame la Présidente et Monsieur le Vice-Président du Tribunal Judiciaire de Brive œuvrent pour rapprocher leurs services des citoyens. Ainsi, **trois Conciliateurs de Justice** ont été affectés à la délicate mission de s'efforcer à **réconcilier les personnes en situation conflictuelle avant tout recours en justice pénale.**

Mesdames et Messieurs les Maires des communes de Chasteaux, Cublac, Larche, Lissac-sur-Couze, **Mansac**, Saint Cernin de Larche, Saint Pantaléon de Larche, du Bassin de Brive la Gaillarde, ont accepté que les Conciliateurs de Justice **agréés par la Cour d'Appel de Limoges et le Tribunal Judiciaire de Brive** puissent intervenir dans les aléas de la vie quotidienne des administrés de la commune.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la **Semaine Européenne du Développement Durable**, le **Comité Agenda 21 de Mansac** a organisé une éco-marche citoyenne ainsi qu'une sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès des enfants de l'Ecole.



Le samedi 25 septembre, l'éco-marche a réuni **16 personnes motivées** (dont 7 enfants) qui, malgré le temps pluvieux, ont sillonné les rues et les chemins de La Rivière. Ils ont ainsi pu récolter près de 50 kilos de déchets en tous genres (canettes, mégots, masques jetables, ...).

A l'issue de la marche, tous ont pu partager un **pot de l'amitié** bien mérité offert par la Municipalité.



Le vendredi 1^{er} octobre, les enfants de l'Ecole ont été sensibilisés au **gaspillage alimentaire**. Des cadeaux, offerts par les services du SIRTOM de Brive, sont venus récompenser les efforts des enfants. En effet, moins de 55g de nourriture / enfant ont été jetés à la poubelle.

Un grand bravo aux enfants, de la maternelle Très Petite Section au CM2.



Campagne de broyage

La commune a organisé, en lien avec le **SIRTOM**, une campagne de broyage de déchets verts pour les particuliers inscrits ainsi que pour la collectivité. Les agents ont broyé environ 35 m³ de branchage.



INFORMATIONS SIRTOM

2022

Collecte des déchets recyclables - Bac jaune

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

février						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

mars						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

avril						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
			3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

mai						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
			3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août						
L	M	M	J	V	S	D
						1
			2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

septembre						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
			3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
			2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

novembre						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
			3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
			2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Si le jour de collecte « tombe » sur un jour férié, la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine





INFOS DÉCHETS

Ordures Ménagères

2009	2019	2020
304	185	189
kgs/an/hab	kgs/an/hab	kgs/an/hab

Ensemble, fixons-nous un objectif pour 2025 : 150 kgs/an/hab

Tri sélectif

2009	2019	2020
30	58	53
kgs/an/hab	kgs/an/hab	kgs/an/hab

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs, bornes de tri ou devant les déchèteries

Nous faisons appel au civisme de chacun afin que de tels gestes ne soient plus récurrents.

Dorénavant chaque commune sera plus vigilante et ces actes feront l'objet de dépôt de plainte systématique auprès des autorités concernées.

Nous vous rappelons que ces dépôts relèvent d'une infraction aux règlements suivants :

- arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ménagères ;
- art. 73 du règlement sanitaire départemental ;
- art R.632-1 et R.635-8 du code pénal ;
- art.R.116-2 du code de la voirie routière.

Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1ère à la 5ème classe (de 38€ à 1500€).

ECOLE COMMUNALE

RENTREE 2021



133 enfants (non compris les enfants du voyage)

Départ de Madame CHAUSSADE (grande section de maternelle) pour Noailles

Arrivée de Madame ALIBERT (grande section de maternelle) venant de Lissac

Maintien de la décharge de Madame LEROY, par Madame VERGNAUD

TRAVAUX

Les investissements prévus ont été réalisés durant les vacances d'été et au début de l'année scolaire.



Installation d'une chaudière à condensation par M. RAMISSE



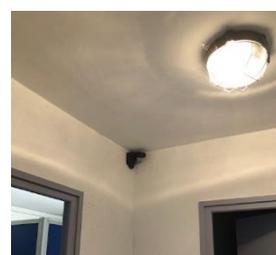
Peinture de la façade du modulaire, de la salle de classe des CM2, du bureau de la directrice, reprises en différents endroits dégradés, pose d'une toile de verre dans la cuisine du restaurant scolaire par M. COMBALBERT



Acquisition et installation par les agents municipaux d'un nouveau mobilier dans la classe de CP



Remplacement par les agents d'un grillage jugé dangereux



Une réponse favorable a été apportée aux demandes du Conseil Municipal des Enfants : installation d'une minuterie par Stéphane BRUNEAU dans les sanitaires, d'un range- vélo et d'un passage piéton, Rue principale par les agents.

Les fenêtres du bureau de la directrice de l'école, de la salle BCD et de la cage d'escalier ont été remplacées par l'entreprise DESPLANCHES. Elles sont équipées de volets roulants solaires et répondent aux normes "d'isolation et vitrage sécurité".

4 portables « pilote de TBI » ont été installés par Bruno LIMAT, entreprise AEL dans les classes élémentaires.

Des détecteurs de CO2 ont été installés dans chacune des salles de classe et à la cantine.

ACCUEIL DE LOISIRS LES LIONCEAUX

L'été dernier, l'accueil de loisirs a accueilli les enfants jusqu'au 20 août, la dernière semaine étant consacrée au nettoyage des espaces et à la préparation de la rentrée scolaire du 2 septembre.

Des activités et des **sorties variées** ont été proposées : plan d'eau de Seilhac, initiation au langage des signes, plan d'eau du Causse, poneys. L'exigence du Pass-sanitaire pour les encadrants à partir du 9 août a entraîné quelques changements au niveau des sorties.



Pour les vacances d'automne, 13 à 22 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs. Ils ont pu profiter de belles journées ensoleillées. A la garenne, ils ont pu récolter les ingrédients pour une potion magique : l'animation était centrée sur le thème d'Halloween.

D'autres activités ont égayé les journées des enfants : kikooland au Complexe, initiation à l'escalade et tir à l'arc, balade écolo avec collecte d'éléments naturels, ateliers langage des signes, tournoi de billard, théâtre, atelier cuisine...



Carole Buffetaud, Directrice de l'ALSH, a été secondée pour ces vacances d'automne par plusieurs animateurs, **Amélie Girard, Sajid Soussi, Caroline Pernet** ainsi que par **Julien Barrière** qui a validé son stage pratique du BAFA.

Une enquête de satisfaction auprès des enfants et des familles est prévue en fin d'année.

Une réflexion est engagée au niveau de l'organisation de rencontres inter-ALSH et de journées dédiées aux adolescents pour 2022.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Abonnement gratuit pour les Mansacois
Abonnement de 5 euros par famille hors commune par an



Horaires d'ouverture

Le mardi	De 16H00 à 17H30
Le mercredi	De 15H30 à 18H00
Le samedi	De 10H00 à 12H00

Espace enfants et espace adultes

Contact

Adresse : Salle polyvalente – Rue de l'usine – La Rivière

Téléphone : 05.55.85.23.66

Site Internet : mansac.bibli.fr

E-mail : bibliotheque.mansac@orange.fr

Services proposés

Environ **7000 documents** (livres, DVD adultes et enfants)

**2 boîtes à livres
sur la commune**



Possibilité d'emprunter gratuitement :

- 3 livres et/ou 3 revues et/ou 3 ouvrages documentaires pour une durée de 3 semaines
- 3 CD pour une durée de 3 semaines
- 1 DVD + 1 DVD enfant pour une durée d'une semaine

Possibilité de consulter la liste des ouvrages sur le site Internet

Possibilité de consulter tous les documents sur place

Connexion Internet gratuite pour des recherches documentaires ou pour consulter le catalogue BDP

Réservations possibles des ouvrages de la BDP, livraison de la navette 2 fois par mois.

Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire à la **bibliothèque numérique de la BDP**.

La bibliothèque accueille parfois les enfants de l'école en dehors des jours d'ouverture.

NOUVEAU !!!!!

Les bénévoles proposent également de porter des livres à domicile pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer.

Contactez la bibliothèque :

Tél : 05.55.85.23.66

ou Email : bibliotheque.mansac@orange.fr

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil Municipal du 7 octobre 2021

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, SEREZAT, COUSTILLAS, DALODIERE, PESTOURIE, GOUDOUR ; Mrs LIMOUZIN, BOST, BARRAS, LABROUSSE, LAJOUS, CHEVALIER, MOUNEYRAC

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10.06.2021

Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité :

Tracteur : remplacement du vieux tracteur avec reprise. 4 entreprises ont été consultées. La société SANTA-FE est retenue pour un KIOTI 40 CV (en stock) avec broyeur (sous 10 jours) et coupe ventrale (début 2022) pour un montant de 34 640€ HT soit 41 568€ TTC. Reprise de l'ancien tracteur 3 000€.

Défibrillateur : acquisition d'un défibrillateur à installer à la salle communale « Mille Club » à proximité des espaces sportifs accueillant un public nombreux. Des devis ont été demandés auprès de 4 entreprises. L'offre de la société MEFRAN est retenue pour un montant de 1 390€ HT soit 1668€ TTC. Le raccordement électrique sera effectué par l'entreprise BRUNEAU pour un montant de 272€ HT soit 326.40€ TTC.

Poteau incendie : un administré a demandé le déplacement d'un poteau incendie implanté sur sa propriété car il souhaite refaire sa clôture. Ces travaux sont confiés à la société SAUR pour un montant de 2 050.15€ HT soit 2 460.18€ TTC. Ils comprennent la dépose de l'ancien poteau à incendie, la fourniture et la pose du nouveau ainsi que l'arceau de protection. Une aide de l'Etat a été obtenue DETR 25% soit 512.50€.

Fourrière animale : les communes doivent disposer d'une fourrière animale ou signer une convention avec une autre commune disposant de cet équipement. La convention signée avec la ville de Brive arrivant à échéance au 31.12.21 pour le

bénéfice de sa fourrière animale, la signature d'une nouvelle convention est décidée. La participation est de 1.15€ par habitant (1464h) soit 1683.60€.

Groupement de commande aggro – fourniture d'électricité : dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'électricité, un groupement de commande composé de plusieurs communes de l'Agglo a été constitué. Suite aux élections municipales de 2020 ayant généré le renouvellement des équipes en place, il est nécessaire de procéder à la désignation des élus pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement : titulaire Isabelle DAVID, suppléant Jean-Pierre BOST.

Modification des statuts du SIAV : modification des statuts du SIAV suite à l'adhésion de communes à titre individuel pour les cartes « sauvegarde du patrimoine vernaculaire public en lien avec le milieu aquatique présentant un intérêt pour le territoire », « Entretien et aménagement des sentiers non déclarés d'intérêt communautaire visant à la mise en valeur de la Vézère et de sa vallée ».

Subventions d'équipement – amortissement : en application du plan comptable M14, il convient de fixer la durée d'amortissement des immobilisations de la commune à 15 ans.

Avenant aménagement bourg de Mansac : à l'occasion des travaux, il est prévu une reprise de la chaussée le long des bordures. Pour éviter qu'une bande centrale ne reste en l'état, l'avenant de l'entreprise Pignot est accepté pour un montant de 2 000€ HT, 2 400€ TTC.

Appentis communaux : dans le cadre des travaux prévus Place du 14 juillet (désamiantage des appentis, création d'un sanitaire, implantation d'une ombrière photovoltaïque et création d'un sanitaire), un raccordement à l'assainissement collectif est à créer. Celui-ci sera réalisé par les agents communaux et un devis a été demandé à

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil Municipal du 7 octobre 2021 (suite)

Frans Bonhomme : 1 992.93€ HT soit 2 391.52€ TTC. Il est décidé d'intégrer ces matériaux à l'opération d'investissement « Appentis communaux » et d'acquérir les matériaux auprès de Frans Bonhomme.

Divers : Demande d'une subvention de 720€ par l'association « Les chemins de Mansac » aux communes de Mansac, Cublac, Brignac pour l'achat et la pose de blocs de pierre dans le ruisseau La Logne. Avant toute décision, la commune souhaite avoir l'avis préalable des propriétaires riverains et faire connaître les réticences du SIAV.

Repas des aînés : pour mettre en place ce moment de convivialité, la réservation du traiteur et du musicien, la commande de chocolats doivent être effectués début septembre. Les élus, compte-tenu des incertitudes concernant l'évolution de la maladie Covid-19, ont jugé plus prudent de ne pas organiser le repas des aînés en 2021. Un coffret gourmand sera offert.

Conseil Municipal du 16 décembre 2021

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, DALODIERE, GOUDOUR, PESTOURIE, SEREZAT ; Mrs LIMOUZIN, BOST, LAJOUS, MOUNEYRAC, BARRAS, CHEVALIER, LABROUSSE.

Absente excusée : Mme Sophie COUSTILLAS

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07.10.2021

Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité :

Mur presbytère : le mur en bas du bâtiment communal dit « presbytère » est en voie d'éboulement. Sa rénovation comprend : une fondation en béton armé, un bâti en parpaings face intérieure et brasiers face extérieure, un enduit traditionnel et la consolidation de l'existant. Il est décidé de faire réaliser ces travaux par l'entreprise

Lanternat pour un montant de 4034€ HT soit 4 437.40€ TTC.

Subvention exceptionnelle coopérative scolaire : compte tenu du contexte sanitaire, Mme Leroy, Directrice de l'école, a mis en place un atelier théâtre. Le financement des achats a été effectué sur le compte de la coopérative scolaire. Mme Leroy demande par le biais d'une subvention le financement de cet atelier tel que convenu avec elle. Il est décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 440.91€ en remboursement des frais occasionnés par l'atelier « Marionnettes » à la coopérative scolaire.

Contrat d'assurance statutaire du personnel : le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat. L'offre de la CNP est retenue.

Tarifs 2022 des services communaux : compte tenu du contexte sanitaire et des difficultés rencontrées par de nombreuses personnes, il est décidé de ne pas augmenter les tarifs municipaux pour l'année 2022.

Approbation des tarifs 2022 tennis : le Tennis Club Mansac a tenu son assemblée générale et a défini les tarifs pour la saison 2022. Ils sont validés par le conseil municipal.

Provisions pour créances douteuses : M. Le Trésorier Payeur fait part de l'état des restes à recouvrer en date du 15.11.21 des titres pris en charge jusqu'au 31.08.2021. Sa proposition de comptabiliser une provision de dépréciation de 15% des créances douteuses soit environ 600€ est validée.

Location appartement communal : par courrier recommandé en date du 19.11.2021, M. Chauvain, kinésithérapeute, informe la collectivité que depuis fin mai, il a dû cesser son activité professionnelle, et qu'il n'a pu trouver de remplaçant. L'exonération de ses loyers de fin mai à décembre 2021 (loyer

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil Municipal du 16 décembre 2021 (suite)

mensuel 262.06€, charges 100€, régularisation de charges 258.27€) est acceptée.

Recrutement de 3 agents recenseurs : le recensement de la commune organisé par l'INSEE prévu en 2021 a été décalé sur 2022 pour des raisons de crise sanitaire à la COVID-19. Il est demandé à la commune de recruter 3 agents recenseurs en CDD du 06.01.2022 au 19.02.2022 (formation 2 demi-journées en janvier le 06 et le 17.01 puis tournée de reconnaissance et collecte entre le 20.01.2022 et le 19.02.22). Leur rémunération totale correspondra à un mois de salaire à temps complet selon l'indice majoré 340 (indice brut 367). Les personnes recrutées, domiciliées sur la commune, sont : Marine TENEZE, Yann SOURZAT, Sarah TEREYGEOL

Aide au diagnostic chaudière école : la commune peut bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental pour le diagnostic énergétique demandé par les partenaires financeurs lors du remplacement de la chaudière gaz à l'école. Cette aide de 80% est prévue dans la contractualisation avec le Département. La dépense pour la réalisation de ce diagnostic préalable est de 233.33€ HT soit 280€ TTC. Il est décidé de solliciter l'aide du Conseil Départemental pour un montant de 186.66€.

Demande de subvention Les chemins de Mansac : l'association a sollicité les communes de Mansac, Cublac, Brignac pour participer au financement d'un passage à gué (pose de blocs de pierre dans le ruisseau La Logne sur l'itinéraire du sentier « Les petits ruisseaux »). L'Etat a donné un avis favorable. Le coût de cette opération est de 720€. Les élus avaient souhaité prendre l'avis des propriétaires et des communes concernés, d'organiser une rencontre avec le SIAV chargé de l'entretien des ruisseaux. L'association a posé les blocs de pierre pour constituer le gué fin octobre.

La rencontre avec le SIAV a eu lieu en présence de Vinci (ASF). Les communes de Cublac et Brignac ont refusé leur aide. Un propriétaire extérieur à la commune s'oppose au passage sur sa propriété remettant en cause cet itinéraire de randonnée. Compte tenu de ces éléments et de l'incertitude quant à l'utilisation de l'itinéraire prévu, l'aide n'est pas validée.

Contrat photocopieur école : le contrat actuel du photocopieur de l'école arrive à échéance et il ne correspond plus aux besoins des enseignants en nombre de documents. Des propositions ont été demandées à la société LD Bureautique (fournisseur actuel) et à la société AEL, société qui entretient le parc informatique. Il est décidé de retenir la proposition de la société AEL.

Divers : la commune a pris l'attache d'un avocat pour la rédaction du sursis à statuer dans le cadre de l'instruction d'un permis d'aménager déposé par Mme Di Domizio pour un éco-camping à La Besse. Ce même avocat a été sollicité pour rédiger la réponse au courrier de M. et Mme Y. Mouneyrac demandant l'annulation du permis de construire obtenu par M. G. Mouneyrac pour la construction d'une stabulation.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

L'élection des représentants qui vont siéger au **Conseil Municipal des Enfants** pour l'année 2021/2022 a eu lieu le lundi 15 novembre.



NOUVEAUX ELUS :

- Manon FABRE
- Léo ZOLLET
- Kamilia MESKI
- Maxime FABRE
- Leena PEYDECASTAING
- Alya CHAUMEIL

DEJA ELUS :

- Marie-Lise ALFAURT
- Naël PIGNOT
- Johan CAMBONIE
- Julie MOREL LANNE
- Sarah CHEVALIER
- Dyssirina DOS SANTOS CARVALHO

Conseil Municipal des Enfants du 13 décembre 2021 à 12H30

Représentantes de la mairie : Régine PORTE et Sophie COUSTILLAS

Rétrospective des travaux réalisés suite aux demandes du CME :

- Installation d'un range-vélo
- Mise en place d'un détecteur de présence pour les lumières des toilettes
- Traçage d'un passage piéton Rue Principale

Propositions de travaux :

- Réparation des trous dans les filets de foot
- Réglage du détecteur de présence pour les plus petits
- Bouchage des trous dans le goudron au niveau des paniers de basket

Réflexions et projets :

- Collecte de jouets inutilisés pour les remettre à une association caritative
- Participation au ramassage de déchets avec l'agenda 21
- Décoration de l'école pour Noël

L'adjointe clôt la réunion en félicitant les jeunes élus pour leur participation de qualité.

La prochaine réunion du CME se tiendra la première semaine du mois de mars.

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Gazaille services

MONSIEUR STORE BRIVE

Stores-Volets-Bâches-Pergolas
Portes de garage

21, rue Saint-Exupéry
19100 BRIVE

Tél. 05 55 87 51 41

www.monsieurstore.com

gazaille@wanadoo.fr



Loto & jeux à gratter, timbres amendes et timbres poste, photocopies, fax, cartes téléphoniques, cigarettes électroniques, E liquide, cartes grises, paiement de proximité, retrait d'argent toute banque.

Mar, mer, jeu, vend, sam : 7 h à 20 h. Dimanche : 8h à 19h.

Fermé le lundi

Facebook/L'Espérance

Bambou
Entreprise familiale depuis 1940 S.A.S.
COUVERTURE & ZINGUERIE

www.entreprise-bambou.fr

e-mail : entreprisebambou@orange.fr
TEL : 05.53.50.04.16

FRUITS ET LEGUMES

Frédéric COUSTILLAS

Impasse du Javanel

La Rivière

19520 MANSAC

Tél. : 06 82 29 89 86

ACCOMPAGNEMENT
THERAPEUTIQUE
&
BIEN-ÊTRE

Elsa
CAROLA

Sophrologue
Diplôme Spécialisé et Certifié RNCP

Praticienne EFT
Technique de Libération émotionnelle

Sur rendez-vous

06.84.79.99.58

 Elsa Carola
Sophrologue-Praticienne EFT

Ouverture septembre 2019
Cabinet en soins complémentaires

Place du 19 mars 1962
19520 La Rivière de Mansac

31 rue de la Fontaine Bleue
19100 Brive-la-Gaillarde

CASTOR

DAUDEVIE

24120 PAZAYAC

Tél. : 05 53 50 16 00

Fax : 05 53 50 79 93

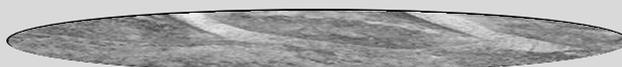
Boulangerie - Pâtisserie

La Rivière de Mansac

EURL COUSTENOBLE

05 55 85 18 47

40 av Principale, 19520 la Rivière de Mansac



NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Gérard SAIGNE / GSD Conseil

- diplômé INSA Lyon : Génie Mécanique Conception
- DESS IAE Bordeaux : Gestion-Management des entreprises
- Ingénieur-Conseil en management QSE
- Responsable d'Audit certifié AFNOR Paris
- Enseignant Universitaire Lyon et Limoges

Parc industriel La Rivière de Mansac 19520 MANSAC
Tél : 06.72.00.55.40 Fax : 05.55.87.78.24
Mail : gerard.saigne@wanadoo.fr

MAISON & BOIS

AMENAGEMENT INTERIEUR EXTERIEUR
MENUISERIE

ÉRIC CHAUVIN
1, RUE DE L'USINE - PARC INDUSTRIEL
19520 LA RIVIERE DE MANSAC
TÉL. 06 78 77 05 91

CHAUVIN.CVE@FREE.FR

BRIGNAC CHAUFFAGE MAINTENANCE

Rémi RAMISSE

Maury 19310 BRIGNAC LA PLAINE 05.55.22.79.39 / 06.24.89.04.01
brignac.chauffage.maintenance@gmail.com



Chauffage gaz, fioul, chaudière à condensation,
Pompe à chaleur air-eau, Climatisation, Panneaux
Solaires pour eau chaude sanitaire, Chauffe-eau
électrique / Ballon Thermodynamique, Entretien,
Dépannages Maintenance, Plomberie, Tuyauterie,
Sanitaire, Salle de bain



www.brignac-chauffage-maintenance.com

SARL OPTIQUE ROUSSELIE

VISION PLUS

52, avenue Victor Hugo
24120 TERRASSON

TEL : 05 53 50 61 55

FAX : 05 53 50 62 06

terrasson-victorhugo@vision-plus.fr

GONTRAND LASSAIGNE

ARTISAN COIFFEUR - BARBIER
PROTHÉSISTE CAPILLAIRE - CONSEILLER EN IMAGE

05.55.87.49.44

Mardi au Vendredi 9 h - 19 h (non-stop)

Samedi 9 h - 16 h

Avec ou sans RDV selon disponibilités

COUVREUR, ZINGUERIE, RAMONAGE

Démoussage, isolation de combles

Lavaud Jean-Pierre

Le Sarradis 19520 MANSAC

Tél. : 05 55 22 97 04

Port : 06 18 57 18 91

TRAITEMENT DE SURFACE

Zingage - Décapage - Grenailage -
Peinture

Société ELECTRO ZINC

Parc industriel – La Rivière de
Mansac 19520 MANSAC



PÉPINIÈRES
Thibault

Laurent BROUSSOU

217, RUE DE MONTPLAISIR - 24120 PAZAYAC - 05 53 51 09 53

pepiniere-thibault@orange.fr - www.pepiniere-thibault.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

BRUNEAU STEPHANE
ELECTRICITE GENERALE
 Chauffage Electrique-Neuf-Renovation



TEL: 05.55.85.11.65
Port: 06.38.42.90.41

IMPASSE DU LOTISSEMENT
 19520 LA RIVIERE DE MANSAC
 Siret: 518 630 28000015 Ape:4321A

Actif Coiffure
 Femme - Homme - Enfant

Fatima

05 55 85 04 18



19 rue Principale - 19520 La Rivière de Mansac

Maçonnerie - Plaque de plâtre- Carrelage

S.A.R.L. LANTERNAT & FILS

Rue du SUQUAT
19520 La Rivière-de-Mansac

Tél. : 05 55 85 37 93
Port : 06 16 95 27 08 ou 06 70 16 58 26

SAS Casadei et fils
 fleuriste horticulteur
 jardinerie deuil mariage

 @casadeiefils

72 avenue du 18 juin
 19100 Brive-la gaillarde

05 55 86 15 36
 casadeiefils@orange.fr



SAS Casadei et fils
 fleuriste horticulteur
 casadeiefils@orange.fr



BERNIER SERVICE

Parc industriel La Rivière de Mansac,
 21 rue de l'usine
 19520 MANSAC
 Tél. : 05.55.86.17.10
bernier.service@wanadoo.fr
www.bernier-service.com

Caractère

CRÉATION - TRAVAUX - ENTRETIEN

Bruno CAROLA Paysagiste

19520 MANSAC - 06.08.51.42.42

CADEAUX **Galerie** **PAPETERIE**
LOGIS CONFORT **64** **la papeterie MOB.D**



64 av Victor Hugo - 24120 TERRASSON
Tel: 05.53.50.12.15

LE CONCEPT

ANTI-ÂGE • MINCEUR • FITNESS • BIEN-ÊTRE

Avenue Pierre Mendès
 19100 Brive la Gaillarde
 05 87 49 69 64 - reservation24h/24 -
www.leconcept-ka.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Panier Sympa
C'est un peu chez moi ...

Supérette
La Rivière de Mansac
05 55 22 52 74

SAS AVALON
36 Rue principale
19520 Mansac
N°SIREN 792 810 053 R.C.S. BRIVE

IL & Lagarde Laronze

- II. Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- II. Travaux publics et routiers
- II. VRD Assainissement
- II. Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93
www.lagarde-laronze.com

GARAGE DE MANSAC
MECANIQUE / CARROSSERIE / VENTE VO
06/64/25/86/65

2, Route de Larche
La Rivière de Mansac
19520 MANSAC

Tous vos services à domicile

*Ménage, courses,
coiffure, etc...*

M. Céline HEBRARD
19520 La Rivière-de-Mansac
Tél. : 05 55 85 13 87
06 77 86 15 07

**POMPES FUNÈBRES
SOULIER**

- Agence Brive Centre
Funérarium
32 bis, avenue Emile Zola
19100 BRIVE
- Agence Brive Ouest
Centre Funéraire
Rue Louis Taurisson
19100 BRIVE
- Agence Malemort
Espace Funéraire
rue Eugène Freyssinet
19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14
www.pfsoulier.fr
pfsoulier@pfsoulier.fr

Frédéric CHEIZE
FCMS
Maintenance - Services
☎ 06 14 84 73 45

Maintenance industrielle : électromécanique / pneumatique /
hydraulique - Dépannage 24h/24
CACES grue à tour & nacelle élévatrice - Soudeur qualifié EE

Le Bourg - 19520 MANSAC
frederick.cheize@free.fr

Badefort-Solac

LA CHARCUTERIE DU PAYS VERT
Le Plaisir de la Tradition

Ets BADEFORT-SOLAC
19460 Navès - Tél. 05 55 27 91 63

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

24h/24 TOUTES DISTANCES
TAXI Varetz-Mansac
www.varetz-taxi.fr



**Taxi-
Aéroport
Brive-
Vallée
de la
Dordogne**

Transports malades assis (TAP) Véhicule équipé TPMR
 Hospitalisations (entrée- sortie- transfert), Consultations, transport de
 personne à mobilité réduite Traitements prolongés (chimio,
 rayons, dialyse)
 Rééducations (kiné, orthophoniste, etc.) Cures

Conventionnés toutes caisses

Nous faisons l'accompagnement de nos patients dans les services, ainsi que
 toutes les formalités administratives

Rue J.-B. Bardinal - 19240 Varetz
Marie-Christine DUSSIER : 06 85 80 18 79
Michel MASSIAS : 06 85 80 18 77



**Aux SERVICES
de la MAISON**

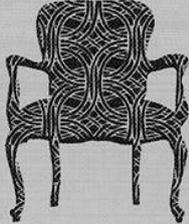
PETITS TRAVAUX DU BATIMENT

ENTRETIEN ESPACES VERTS

05 55 85 89 02
 06 88 50 58 38

Combalbert Thierry, le Chalirou, 19520 Mansac

MAISON ROBIN
 TAPISSERIE SIEGES DECORATION



Le Seuil Bas
 19520 MANSAC

0555745427 0673991089
sylvie.robin8@orange.fr

Devis gratuit

ARTISANE



MAAD Architectes
 Rond point du Colombier
 19600 Saint Pantaléon de Larche
 05.55.88.36.15



PIGNOT
TRAVAUX PUBLICS



PIGNOT
REVALORISATION

ZA de la Galive - ST PANTALEON DE LANCHE - Tél. 05 55 17 08 32
pignot.tp@orange.fr



**ESPACE CONTROLE
AUTO**

05 53 50 45 45
 AVEC RENDEZ-VOUS

CONTROLÉ TECHNIQUE
 AUTOMOBILE

ZI LE COUTAL
 24120 TERRASSON

AGR.S024Z120

OUVERT DU LUNDI 14H AU SAMEDI 12H
 (8h12h/14h18h)



**ECOLE DE MUSIQUE
MARIE LAURE DUTHEIL**

Salle de la mairie-annexe
 Place du 19-mars
 19520 LA RIVIERE-DE-MANSAC
 Mercredi et vendredi

Diplômée du conservatoire de musique
Tél : 06 29 07 20 34

Inscription dès maintenant pour
 la rentrée de septembre

Accordéon, piano, guitare

Cours enfants à partir de 3 ans, pratique de l'instrument
 immédiate. Cours adultes personnalisés, chaque élève est unique.
 Cours particuliers de qualité.

Beynat roche

**FIOUL - CARBURANT
 VIDANGE DE FOSSES
 NETTOYAGE DE CUVES
 24120 LA FEUILLADE
 Tél. : 05 55 23 79 16**

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**SERRURERIE - CHAUDRONNERIE
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE**
M. GIMENO



INDUSTRIE
Parc Industriel
LA RIVIÈRE-DE-MANSAC
Tél. 05.55.22.99.36

L'ATELIER DU MARBRE Georges VEYSSIERE
BATIMENT & DECORATION : sols et escaliers, cheminées, pierre façonnée à l'ancienne, dallages et aménagements extérieurs, aménagement de cuisines et salles de bains, mobilier, façades, aménagements de magasins.
EUNERAIRE : monuments, plaques gravées, entretien.
RN 89 – « Les Escures » - 24120 TERRASSON.
Tél. : 05 53 50 02 67 mail : veyssiere@latelierdumarbre.com
DECOMARBRE- Les Coteaux de l'Auzette - ZI du Ponteix - 87220 FEITIAT
Sarl SCHOUACKER - 6 av. Gustave Eiffel - 33600 PESSAC
Tél. 05 56 36 50 00

CARRIERES LACHAUX
**CARRIERES ET BALLASTIERES MECANIQUES
BETON**
Vineviale - 19600 ST-PANTALEON DE LARCHE
Tél : 05 55 85 30 85
Fax : 05 55 85 47 80
La Perche - 19350 CHABRIGNAC
Tél : 05 55 25 61 63

s.a.s.u. **Ateliers M.C.C.**
Mathieu MANCZAK



**Ateliers Manczak Charpente
Corrèze** : Charpente traditionnelle,
Maison à ossature bois, Structure
bois, Lamelle collée, Escalier bois,
Charpente industrielle, Couverture,
Zinguerie

Le mas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
Fixe : 05.55.85.24.45
Port. : 07.86.21.06.05
Mail : manczakmathieu@gmail.com




Révélation & Végétale Kell'ydéale
Coloration végétale à domicile
Kelly Pique 07.83.31.74.33
revelationetvegetale@gmail.com

Hôtel-Restaurant
PENSION § BANQUET § REPAS D'AFFAIRES
VUE SUR LA VEZERE
LA TERRASSE
RN 89 19600 LARCHE
Tél. : 05 55 85 84 08 Fax : 05 55 85 89 30

conserves
LAPEYRIE & fils
560 Impasse du Varay 19520 Mansac 05 55 85 22 03

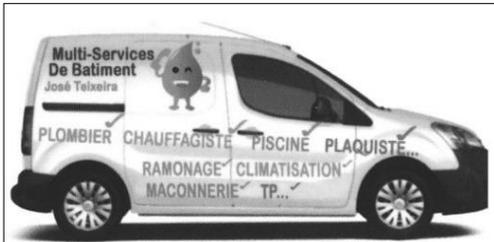


Click & Collect
www.conserves-lapeyrie.fr

BEAUTY COIF INSTITUT
COIFFURE MIXTE VISAGISTE CONSEIL
19600 LARCHE
05 55 22 97 71

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.



Multi-Services De Batiment
José Teixeira

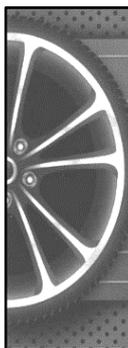
PLOMBIER CHAUFFAGISTE PISCINE PLAQUISTE...
RAMONAGE CLIMATISATION
MACONNERIE TP...

tél. 06 46 40 09 86
jose.teixeira19310@gmail.com
N° Siret 822 250 452 00015



BTMartins

MARTINS Henrique 1 lotissement Les Cités - 19520 MANSAC
Travaux de maçonnerie 06 07 40 35 50
henrique.martins19@orange.fr SIRET : 889.581.591.00019



JP AUTO JULIEN PESTOURIE
Mécanique - Vente automobile
06 15 14 50 37
Chamillac haut
19520 MANSAC
Siret: 889 494 522 00010



CREEPY INK

TÉL : 06 30 42 00 07
Mail : isabelle.beaurain@free.fr
Facebook : CREEPY INK



La petite boutique de Sonia
Vêtement femme du 36 au 56
6 impasse des coquelicots
19520 la rivière de mansac

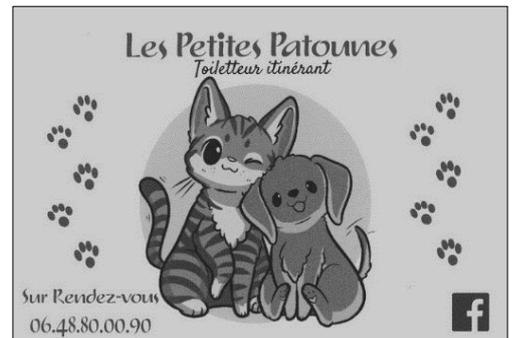
sacs , chaussures , bijoux
06/79/24/51/42
lapetiteboutiquedesonia@gmail.com
page facebook



ABPI
FAUX PLAFONDS • CLOISONS
ISOLATION • JOINTEUR
DEVIS GRATUIT

Aurélien BURER
06 62 22 27 97

ABPI abpisation@gmail.com 24430 MARSAC sur L'ISLE
Secteurs d'activités : 24 (départements limitrophes) Inscrit au registre CMA 24



Les Petites Patounes
Toiletteur itinérant

Sur Rendez-vous
06.48.80.00.90



kipic-19 7 jours/7

désinsectisation, dératisation

frelons, guêpes, chenilles processionnaires, puces, rats, souris...
Un problème de nuisible, nous sommes à votre écoute.

TEL : 06.99.30.01.06
Mail : kipic-19@outlook.fr
siret : 849.202.932



RESTAURANTE

NELINHO

Tél : 06 62 24 79 75

La Rivière de Mansac
17 Rue Principale



LE RELAIS DE JYM
09 88 00 34 38

1 place du 19 mars 1962 · 19520 LA RIVIERE DE MANSAC
le-relais-de-jym.eatbu.com

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

FNACA

Le lundi 25 octobre, le comité FNACA s'est réuni à la salle polyvalente. Après avoir observé une minute de silence pour les camarades disparus ces 2 dernières années, le Président Robert Bourzat a déroulé son ordre du jour : compte-rendu financier, démission du bureau et élection du nouveau bureau. Il a été précisé que **les cérémonies du 11 novembre** se dérouleraient à l'horaire habituel et les adhérents ont souhaité retrouver le pot de l'amitié offert par la commune de Mansac (Pass sanitaire à présenter à l'entrée de la salle polyvalente). **L'organisation de la cérémonie du 19 mars 2022 a été abordée sachant qu'il s'agit d'une date anniversaire, celle du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962, il y aura 60 ans.** Le comité s'est aussi interrogé sur la teneur des manifestations nationales qui pourraient être organisées.



Ensuite, **Mme Le Maire a remis à Jean-Claude Auger la médaille de porte-drapeau.**

Les manifestations habituelles, **repas du 19 mars, buffet froid de juillet et sorties d'une journée** sont sollicitées par l'ensemble des membres présents. La réunion s'est achevée par la remise des cartes d'adhérents et la distribution des calendriers. Le pot de l'amitié a clôturé cette réunion.

Composition du bureau :

Présidents d'honneur : Jean-Clément FAJARDIE et André PIGNOL

Président : Robert BOURZAT

Vice-Président : Jacques PENCHENAT

Trésorier : Jean-Claude AUGER

Trésorier adjoint : René MOUNEYRAT

Secrétaire : Agnès AUGER

Secrétaire adjoint : Jean Michel SERRE



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « C'EST LA FORME »

L'assemblée générale annuelle s'est tenue courant octobre. Etaient à l'ordre du jour **le renouvellement du bureau, le bilan moral et financier notamment.** Les activités de l'association ont été suspendues pendant les saisons 2019-2020 et 2020-2021.

Pour permettre **une relance du club**, la cotisation 2021-2022 a été exceptionnellement fixée à 40€ par adhérente. **Les activités ont repris mis octobre.** Les séances se déroulent le mardi et jeudi soir de 19h30 à 21h00. Pour plus de renseignements contacter Marie-France Labrousse (06 88 44 28 19).



Composition du bureau :

Présidente : Delphine FARFAIT

Vice-Présidente : Sandrine LAJOUS

Secrétaire : Pascale LEVET

Secrétaire adjointe : Jackie MEYNARD

Trésorière : Marie-France LABROUSSE

Trésorière adjointe : Dominique GUILLAUMIE

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

SCR MANSAC

L'assemblée générale du club s'est tenue le 9 juillet 2021.

Composition du bureau :

Président : Patrick TENEZE

Trésorière : Stéphanie MATHOU

Secrétaire : Sabine ARENES

Vice-Président : Jean-Pierre BARBOUTIE

Trésorier adjoint : Daniel MERCIER

Secrétaire adjointe : Sophie COUSTILLAS



Après une saison et demie sans sport, nous avons enfin retrouvé le chemin des stades avec beaucoup de bonheur et d'enthousiasme. Pour cette **42^{ème} saison**, nous avons, avec les entraîneurs, réalisé un bon recrutement basé sur la jeunesse, dont un gros pourcentage provient de notre école de rugby, l'ERCC (entente de trois clubs : SCR Mansac, Rugby Causse Vézère et l'AS Chasteaux Lissac).

L'ERCC représente plus de 200 joueurs, des moins de 6 ans aux moins de 19 ans.

Nous avons la chance d'avoir au moins un **éducateur diplômé par catégorie**.

Pour cette saison 2021/2022, 4 joueurs sont en cours de formation pour passer leur brevet fédéral et deux autres pour pouvoir arbitrer.



Nous remercions tous ceux qui œuvrent pour le SCR Mansac : joueurs, dirigeants, partenaires et supporters. Merci également à la municipalité qui nous apporte un grand soutien tout au long de l'année.

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VEZERE CAUSSE

Elections du CA le 25 octobre 2021 :

Présidente : Amélie CHAUMONT

Trésorier : Faouzia SLIMI

Secrétaire : Sylvia PINELLI

Administrateur : Béatrice VIGIER

Administrateur : Anne GRANET

Administrateur : Armel RENOUX

Administrateur : Marion DAUMAS

Vice-présidente : Emilie FABRE

Secrétaire adjointe : Christelle PELLARD

Administrateur : Marie BASSET

Administrateur : Amélie FEILLU

Administrateur : Cécile DUVERNEUIL



Rappel des dates des manifestations :

- Auditions : 9 février 2022, 25 mars 2022, 11 avril 2022
- Conte musical : 20 mai 2022 (Saint Pantaléon de Larche)

La commune de Mansac a subventionné cette association à hauteur de 1 000 euros pour l'année 2021.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

WESTERN ATTITUDE 19



Composition du bureau :

Présidente : Martine GUITARD

Trésorière : Marion GUITARD

Secrétaire : Christian ROQUES



Activités en 2021 :

L'association a organisé **7 stages et 2 concours** entre avril et octobre :

- **5 stages d'équitation Western** dont un stage de bétail à Saint Yrieix et **2 stages de Mountain Trail Horse**,
- **1 concours officiel de Mountain Trail Horse** le 10 juillet,
- **1 concours de Mountain Trail Horse et d'équitation Western** les 11 et 12 septembre.

Activités prévues en 2022 :

- **L'assemblée générale de l'association**, durant laquelle les dates des activités seront déterminées, se tiendra **courant janvier**.
- **Nous organiserons une dizaine de stages** (équitation Western, Mountain Trail Horse, lasso, acupressure équine).
- **Un concours officiel de Mountain Trail Horse** se déroulera en juillet et nous accueillerons **la finale du challenge régional officiel de Mountain Trail Horse**, les 6 et 7 août.
- **Le week-end des 10 et 11 septembre** aura lieu le **concours annuel de l'association** avec des épreuves d'équitation Western et un concours officiel de Mountain Trail Horse.



AMICALE DES CHASSEURS DE MANSAC

Composition du bureau : **Président :** Jean-Pierre LABORIE

1^{er} Vice-Président : Jean-Louis FORIE

2^{ème} Vice-Président : Loïc PUYCHAFFRAY

Secrétaire : Jean-Paul LESCURE

Secrétaire adjoint : Patrice GRANGER

Trésorier : Alain PAULY

Trésorier adjoint : Alain REBIERE

Au second semestre 2021, nos activités se sont limitées à la **foire d'automne**.

En 2022, nous espérons organiser :

- **un loto** le 12 février 2022
- **le repas annuel** le 3 avril 2022
- **l'assemblée générale** le 3 juillet 2022



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LA GRAINE ET L'IDEE

L'association " La graine et l'idée " s'intéresse à l'histoire de la localité.



Composition du bureau :

Présidente d'honneur : Isabelle DAVID

Président : Jacques POUCHOUX

Trésorier : Michel DAUMAS-BROS

Vice-présidente : Claudine MERIGOT

Secrétaire : Pauline MERIGOT

Bilan des activités depuis juillet 2021 :

La suite du **livre sur la commune** est en cours de réalisation. Le contenu sera documenté sur **l'histoire de Mansac** du Moyen Age jusqu'à la Renaissance et la Révolution, sur **la vie agricole, le premier ordinateur, de nombreuses photos et cartes postales, avec témoignages et légendes de Mansac.**

Prévision des activités 2022 :

Une **exposition** est prévue en avril et un **vide grenier** en mai.

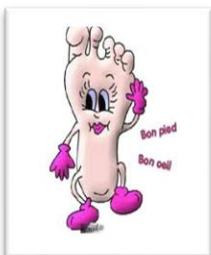
Si un sujet particulier vous passionne et que vous souhaitez l'animer, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : 06 73 26 58 28

lagraineetlideo@gmail.com

BON PIED BON ŒIL

« Gymnastique douce - Equilibre »



Composition du bureau :

Présidente : Evelyne BOURG 05 55 85 46 11

Secrétaire : Laurence AUZELOUX 05 55 85 16 98

Secrétaire adjointe : Annick VARAILLAS 05 19 07 60 65

Trésoriers : Claude et Sylvette DELMONT 05 55 85 20 50



**Pratiquez du sport-santé avec l'association Bon Pied Bon Œil
tous les jeudis de 9h à 10h à la salle polyvalente de La Rivière de Mansac.**

Malgré deux années mouvementées (crise sanitaire oblige !), les cours de gym douce ont repris le jeudi 9 septembre pour la 7^{ème} année consécutive, avec un effectif plus réduit cette rentrée, l'épidémie de covid étant toujours présente. Le Pass sanitaire est obligatoire à l'inscription.

Venez rejoindre notre groupe !

Séances animées par Christine, ouvertes à tout public, homme ou femme

Environ 3€ la séance, licence comprise, 2 séances d'essai

**Munissez-vous de votre Pass sanitaire, d'un certificat médical de non-contre-indication,
d'un tapis de gym et de votre bonne humeur.**

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

MANSAC LOISIRS

Composition du bureau 2021 :

Président : Yvon SAIGNE **Vice-Président** : René MOUTON
Trésorier : Jean Michel MIGINIAC **Secrétaire** : Jean Luc BOUDY
Responsable "Marche des lundis" : Claudine MERIGOT (contact : 06 73 26 58 28)
Responsable "Chorale" : Marie-France LABROUSSE (Contact : 06 88 44 28 19)
Membres au bureau : 19 personnes

Activités de l'association pour la période de juillet à décembre 2021 :

La "randonnée nocturne" prévue le 1^{er} week-end de juillet a été annulée faute de pouvoir réaliser la traditionnelle soupe à l'oignon de clôture très appréciée en fin de soirée.

Le "marché de producteurs" réalisé en inter-associations était prévu courant juillet. Il a été annulé en raison d'un protocole jugé par la majorité des associations trop contraignant, du fait du covid.

La "randonnée d'automne" a été réalisée, fin septembre, sur un circuit de 16km à Charrier Ferrière.

La "foire d'automne" réalisée en inter-associations a été un grand succès. Par cette belle journée d'octobre, un nombreux public a répondu présent. En l'absence de repas à la salle polyvalente, les produits de bouche proposés sur les stands ont été très convoités. Une zone pique-nique a été aménagée au sein même de la foire pour accueillir des convives dans le respect des règles sanitaires du moment. La traditionnelle fabrication du jus de pommes a permis d'écouler plus de 1300 litres.

La "marche des lundis" de l'activité randonnée pédestre, a continué durant ce 2^{ème} semestre dans le respect des règles sanitaires. Le nombre de participants a été un peu inférieur à ce qu'il était avant le covid, avec une moyenne d'environ 20 personnes. Pour toute information s'adresser à la responsable d'activité.

La "chorale de Mansac loisirs" (MansACapella) a entamé sa 4^{ème} saison courant septembre 2021. Les séances de chant ont repris chaque lundi soir de 20h30 à 22h00, salle municipale à La Rivière de Mansac, dans le respect des règles sanitaires. Pour toute information pour rejoindre le groupe ou pour un essai gratuit, s'adresser à la responsable d'activité.

Prévision d'activités de l'association pour l'année 2022 :

- Assemblée générale début février
- Randonnée de printemps courant mai
- Randonnée nocturne début juillet
- Repas entrecôtes début septembre
- Randonnée d'automne fin septembre
- Activités habituelles en inter-associations
- Marche des lundis toute l'année
- Chorale chaque lundi sauf vacances scolaires

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

CPR MANSAC

Composition du bureau :

Président : Bernard VAYSSE
Vice-Président : René FROIDEFOND
Trésorière : Catherine VAYSSE
Trésorier adjoint : Bernard VEDRENNE
Secrétaire : Béatrice BROS
Secrétaire adjoint : Gérard ROUCHETTE



Le Président Bernard VAYSSE et son équipe remercient Isabelle DAVID et le conseil municipal pour la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente.

En raison du contexte sanitaire, la soirée « mique petit salé » prévue le 27 novembre a été annulée.

Nous avons eu le plaisir de participer à la foire d'automne et au téléthon.

Le repas de chasse est programmé le samedi 5 mars 2022 à midi (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire).

Nous remercions les agriculteurs de nous laisser chasser sur leurs terrains et dans leurs bois. Sans eux, nous ne pourrions par réaliser un si joli tableau de chasse à la mi-saison : 14 sangliers, 4 chevreuils, 3 renards.

MANSAC AU FIL DES PAGES

Composition du bureau :

Présidente : Micheline TRONC
Vice-Présidente : Marie-France LABROUSSE
Trésorier : Jonathan FRATH
Secrétaires : Anne-Marie MOUNEYRAC et Aline POMMAREL
Membres actifs : Jeannette BOST, Maryse DEDOME, Lisette ROUSSEL,
Michèle REGNIER, Monique LAUMOND



Animations envisagées : (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire)

- Participation au **Concours des Lecteurs Corrziens** (de décembre à mars 2022)
- Accueil des **enfants du Centre de loisirs**
- **Chansons avec Nathalie MARCILLAC**, dimanche 20 mars

L'assemblée générale est prévue le 20 janvier 2022 à 18H00.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE CHASSE MANSAC AVENIR

Bureau :

Président par intérim : Roger VILLENEUVE

Trésorière : Martine NUNES

Secrétaire : Irène VILLENEUVE

Secrétaire adjoint : Roger VILLENEUVE

Commissaires aux comptes : André PIGNOL et Christophe COURNIL

Le repas de chasse est prévu le samedi 26 février 2022, midi et soir.

COMITE DES FETES

Bureau :

Président : Jean-Bernard DELMAS

Vice-Président : Thierry VILLENEUVE

Trésorière : Janine DELMAS

Trésorière Adjointe : Nathalie GOUISSEM

Secrétaire : Carine SEREZAT

Secrétaire Adjointe : Aurélie DELMAS

Sur le 2nd semestre 2021, le comité des fêtes a **participé à la foire d'automne** du 10 octobre **ainsi qu'au Téléthon** qui a eu lieu les 3 et 4 décembre.

L'assemblée générale se tiendra courant janvier 2022.

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque a tenu son assemblée générale le 1^{er} octobre 2021.

Composition du bureau pour l'année 2021-2022 :

Président : Vincent CHEVALIER

Vice-présidente : Amandine COMBAS

Trésorière : Aurélie NOËL

Trésorière adjointe : Paméla ALFAURT

Secrétaire : Marie DOS SANTOS

Secrétaire adjointe : Alexandra LACOMBE

Membres actifs : Jennifer JOURZAC, Nadine LACOMBE, Vanessa LE BONHOMME, Vincent ALFAURT, Nicolas MERIGOT, Jordan TATEZ

Le 14 décembre, le Père Noël a rendu visite aux élèves de l'école et a pu **offrir un livre et un goûter à chaque enfant ainsi que des jeux pour les classes.**



Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

OLYMPIQUE LARCHE LA-FEUILLADE MANSAC



En entente depuis 2 saisons, les clubs de Mansac et Larche La-Feuillade ont décidé, avec l'accord des 3 municipalités, d'opérer une fusion afin de pérenniser la pratique du football sur les 3 communes.

L'appellation est désormais **l'Olympique Larche La-Feuillade Mansac**.

L'association compte **200 licenciés, l'école de football dépassant à elle seule les 100 enfants**. L'objectif du club est de pouvoir accueillir dans les 2 ans des adolescents dans la catégorie U17.

La saison 2020-2021 a été très vite écourtée en raison de la situation sanitaire. Seules les séances d'entraînement se sont déroulées et il n'est pas possible de faire un bilan sportif. Il faut tout de même signaler la participation très importante au cours des séances notamment à l'école de football.

Depuis le mois d'août 2021, l'activité est redevenue normale. Les séances d'entraînement se déroulent en semaine, **le week-end étant bien entendu consacré aux compétitions et plateaux**. En seniors, le club dispose de **3 équipes, ainsi que d'une équipe vétérans**. Pour les équipes évoluant en championnat, l'équipe A réalise un très bon début de saison avec **une seconde place en première division départementale à la trêve**. Ce n'était pas évident en raison d'un niveau assez relevé cette saison et d'une préparation tronquée par les problématiques liées à la situation sanitaire. Malgré un nombre conséquent d'adhérents, tout le monde n'a pas retrouvé la motivation qui était présente avant mars 2020 et le premier confinement. L'arrivée de nouveaux bénévoles ne serait pas à négliger.

A l'école de football, les résultats sont très encourageants. La catégorie U11 est un peu la locomotive car son équipe A est invaincue sur la première partie de saison. **Il est important de signaler l'assiduité des enfants et l'accompagnement des parents**. Merci à eux pour leur investissement leur état d'esprit.

A ce jour, l'activité est répartie entre les 2 stades dont dispose l'association. Il s'agit d'un réel avantage. Le club remercie particulièrement la municipalité pour son écoute et sa disponibilité ainsi que pour son aide et pour l'entretien des installations.

Le club souhaite une bonne année 2022 à toutes les Mansacoises et tous les Mansacois.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB MANSAC

L'assemblée générale du Tennis Club Mansac s'est tenue le vendredi 26.11.2021 à 20h30, au Club House.

L'année écoulée a été marquée par un contexte sanitaire toujours difficile et des impossibilités de pratiquer en intérieur (cours dispensés au gymnase de Larche). Des adaptations ont permis aux licenciés de l'école de tennis de, malgré tout, bénéficier de cours grâce à la bonne adaptabilité d'Alain GODOFFE, professeur de l'école, que nous remercions vivement.

Le club compte cette année 27 licenciés dont 15 à l'école de Tennis.

BUREAU POUR L'ANNEE 2021/2022 :

Président : Pierre ROUSSEL

Présidente adjointe : Yvette ALBOUY

Trésorier : Christian ATTALIN

Secrétaire : Aurélie VAN MAELE

Ecole de tennis : Guillaume FABRE



Pour la première année, **le club a participé avec les autres associations de la commune à la Foire d'Automne et au Téléthon.**

Quelques mois après la réfection du cours de tennis, le club tient à remercier la mairie pour les travaux engagés car la qualité de jeu s'est grandement améliorée.

Le nouveau bureau souhaite proposer fin Juin 2022, une journée « Découverte du tennis » afin d'inviter les enfants à venir essayer ce sport et pourquoi susciter des vocations !

TARIFS TENNIS CLUB MANSAC pour l'année 2021/2022

LICENCIÉS :

- Avec école de tennis et cours d'une heure par semaine, au gymnase de Larche :

ENFANTS : 135€/an

ADULTES : 160€/an

- Sans l'école de tennis, licence simple donnant libre accès au terrain :

ENFANTS : 43€/an

ADULTES : 60€/an

NON LICENCIÉS : 5€ de l'heure par terrain

UTILISATION DES COURS DE TENNIS DE LA RIVIERE DE MANSAC

Pour les licenciés du club :

Inscription sur la centrale « Tenup » obligatoire par les adhérents puis accès libre sur le temps de la réservation.

Pour les non licenciés :

1) Contacter Guillaume FABRE au 06-15-14-73-31 afin qu'il se charge de faire votre réservation sur la centrale « Tenup »

2) Récupérer les clés à son domicile sur Mansac (soit remis en main propre, soit dans une boîte à clé réservée à cet effet avec un code unique) + règlement de la réservation (5€ de l'heure par terrain)

3) Retour des clés à son domicile après votre séance.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LES CHEMINS DE MANSAC



Tél : 06-84-13-28-92
Web : lescheminsdemansac.fr
Mail : cheminsmansac@gmail.com



Abonnez-vous à notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/Les-Chemins-de-Mansac-103263835297211/>

Depuis la création de notre association le 3 avril 2021, nous avons réhabilité, aménagé et entretenu plus de 20 kms de chemins autour de la commune de Mansac, afin que différentes activités puissent s'y réaliser (marche, VTT, équitation...). Nous adhérons à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et à Equiliberté.



Depuis le 23 mai 2021, date de notre première randonnée inauguratrice au bourg de Mansac (74 participants), nos adhérents au nombre de 25 à ce jour ont parcouru plus de 100 kms autour de la commune en empruntant à chaque fois des itinéraires différents.



L'association organise 2 randonnées pédestre/équestre par mois pour les adhérents, ouvertes à tous les niveaux. Chacun marche à son allure dans la bonne ambiance tout en profitant de la nature.

Nous avons organisé plusieurs randonnées à thème à l'occasion de l'automne, le Téléthon ou Halloween qui a réuni 80 participants permettant aux familles (parents, grands-parents et enfants) de découvrir la randonnée de manière ludique. Un grand merci à tous nos adhérents pour leur implication !

Et pour terminer l'année 2021, 90 personnes ont participé à notre randonnée de Noël à la Rivière de Mansac, réalisant à la tombée de la nuit une impressionnante colonne de marcheurs illuminés de mille couleurs, accompagnée par des chansons de Noël.



Les habitants parfois surpris de découvrir cette parade nocturne n'ont pas hésité à nous adresser de grands bravos. A l'arrivée, les enfants ont appelé très fort le Père Noël qui leur a offert des surprises en chocolat. Petits et grands ont été émerveillés



et ont apprécié le chocolat et le vin chaud accompagnés des traditionnels sablés de Noël sans oublier, les marrons grillés à l'ancienne. La soirée s'est terminée par une tombola où tous les participants ont pu gagner un lot. Nous remercions tous les bénévoles et les commerçants qui les ont gentiment offerts.

Pour 2022, nous allons poursuivre le nettoyage des chemins et randonner 2 fois par mois les dimanches. Nous avons en projet de réaliser une randonnée familiale et ludique pour carnaval et Pâques. Nous serons présents pour la fête de la Rivière en avril avec notamment un spectacle avec les chevaux, en collaboration avec l'association western Attitude 19. Nous allons organiser une randonnée équestre autour des 3 communes (Mansac, Cublac et Brignac). Et bien sûr, nous vous attendons nombreux à notre 2ème Edition de randonnée pédestre des petits ruisseaux au printemps.

Les Chemins de Mansac vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Soyons nombreux sur les beaux chemins de Mansac ! Seul ou en groupe, n'hésitez pas à nous rejoindre

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Alix FAURE, née le 18 juillet 2021
de Julien FAURE et Emeline DELPINO
Route de La Chaise

Mattia BRONCA, né le 17 septembre 2021
de Guillaume BRONCA et Mathilde CHEVALIER
Route de La Borderie

Valentin ROSSI, né le 29 septembre 2021
de Laurent ROSSI et Claire LAUFERON
La Chaise

Gabin LAGORSSE, né le 10 octobre 2021
de Xavier LAGORSSE et Claire POUGET
Impasse de Chamillac

Alice BERTRAND, née le 26 novembre 2021
de Loïc BERTRAND et Catherine VAYSSE
Le Perrier

Nous présentons nos sincères condoléances aux parents et amis de :

Yves RICHARD
décédé le 9 juillet 2021
Impasse des Coquelicots

René COMBELLAS
décédé le 10 juillet 2021
Route du Petit Bois

Christian PELLEGRY
décédé le 27 juillet 2021
Place du 19 mars

George Claude FEUILLADE
décédé le 6 août 2021
Le Perrier Haut

Mireille FAYAT
décédée le 27 août 2021
Rue du Suquat

Jacques POUCH
décédé le 3 septembre 2021
Impasse des Clèdes

Andréa MALIGNE veuve ROCHE
décédée le 27 septembre 2021
EHPAD Charles Gobert

Louis Michel SERRE
décédé le 30 septembre 2021
Route du Petit Bois

Pierrette PERENNES veuve VERGNES
décédée le 3 octobre 2021
Rue des Pivoines

Jean Maurice RANOUX
décédé le 9 octobre 2021
Impasse du Petit Bois

Alfred Henri LAGORSSE
décédé le 12 octobre 2021
Chamillac

Danielle STIVAL épouse NANTHIERAS
décédée le 13 novembre 2021
Rue Principale

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

Michel Eric LABROUSSE et Marie Hélène FROIDEFOND
Rue Principale, le 14 août 2021



Vincent SIMOES et Aline Louise MANGALAM
Rue Principale, le 25 septembre 2021



Pierre Yvon BARRET et Delphine PICHON
Route de Mansac, le 25 septembre 2021



Eric Claude BERNARD et Angeline Sylvie Marie MAGE
La Besse, le 30 octobre 2021



*En présence de
M. REYNAUD,
adjoint à
Voutezac et
ami des mariés*

Eric Jean-Louis AUDRERIE et Dominique Marie RINALDI
Longevialle, le 3 décembre 2021





Vieux four à pain situé route de Cublac à La Rivière de Mansac

